

Villeneuve d'Ascq, une ville en mouvement

la tribune

février 2021 - N° 369

www.villeneuve-d-ascq.fr



Avec la Ville

Semer, malgré tout, de petites graines d'espoir pour demain

• **L'ACTU** Où et comment se faire vacciner contre la Covid 19 ? • **LE DOSSIER** Les crèches parentales et associatives • **LA VILLE POUR TOUS** Vigilance accrue contre les vols par ruse • **LES VILLENEUVOIS** Les Guerrières de l'ESBVA visent le haut du panier • **L'ÉCO** Le deuxième Fonds de rebond métropolitain pour les commerçants, artisans et entreprises • **L'INFO DES QUARTIERS** La réhabilitation des Musiciens est en marche • **LA MÉTRO** Une subvention pour le nouveau centre social Centre-Ville.



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

Ce numéro de la Tribune de Villeneuve d'Ascq a été élaboré et imprimé avant les annonces du Gouvernement. Les événements et manifestations annoncés sont donc susceptibles d'être annulés ou reportés. Pour toute information, consultez le site Internet de la Ville, villeneuedascq.fr, qui met à jour très régulièrement les données relatives à la situation sanitaire.

Sommaire

L'Entretien	4-5
L'actu	6-8
Le dossier	11-14
La ville pour tous	16-22
La rétro'	23
Les Villeneuvois	24-25
L'éco'	26
La métro'	27
L'expression politique	28-29
L'info des quartiers	30-33
Les échos	34

• La Tribune de janvier sera distribuée les 5, 6, 7 & 8/3/2021. Merci de nous remettre vos communiqués avant le 11 février. Mail : tribune@villeneuedascq.fr

• Pour annoncer votre actualité à l'agenda du site Internet de la Ville, villeneuedascq.fr : webmestre@villeneuedascq.fr

• Pour toute information sur la ville : **03 20 43 50 50**
mail : contact@villeneuedascq.fr

ÉDITION

Mairie de Villeneuve d'Ascq, BP 80089, place S. Allende
Tél : 03 59 31 60 45 - Fax : 03 20 05 18 23
tribune@villeneuedascq.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Gérard Caudron

RÉDACTION

Marie-Pierre Legrand, Caroline Vanbelle

CRÉDIT PHOTOS

Vincent Kosewski

MAQUETTE - MISE EN PAGE

Véronique Vanaverbeck

PUBLICITÉ

C 'UTILE, 03 20 68 92 98

IMPRESSION

29 000 exemplaires

Imprimerie Leonce Deprez, 62620 Barlin

ISSN 0241-3434
N° 369 - février 2021



C'est urgent

Pompiers : 18.

Samu : 15.

Police : 17.

Commissariat de police :
bd Van-Gogh, tél. **03 20 19 16 66.**

Police municipale :

33 bis rue du Général-Leclerc. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h. **Tél. 03 20 34 34 34.**

Numéro d'urgence sms (ou fax) pour les personnes sourdes/malentendantes : 114.

Centre anti-poisons :
0800 59 59 59.

Pharmacies de garde :

passer au commissariat de police bd Van-Gogh muni d'une pièce d'identité. Également sur servigardes.fr ou au **0825 74 20 30** (0,15 € la minute).



Médecins de garde :

appelez le médecin traitant.

Médi'Ligne 59 : 03 20 33 20 33 de 20h à minuit du lundi au vendredi, de 13h à minuit le samedi et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés.

Cabinet médical de garde à l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq, 20 rue de la Reconnaissance (Recueil), permanences les jours de semaine de 21h à 23h30, le samedi de 15h à 18h et de 20h30 à 23h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h, de 15h à 18 h et de 20h30 à 23h30. Infos sur place ou **tél. 03 20 33 20 33.**

SOS médecins : 03 20 29 91 91.

CHRU Lille : 03 20 44 59 62.

SOS mains :

96 rue Gustave-Delory, Lesquin, **tél. 08 26 20 95 75** (0,15€/min).



C'est pratique Ici VA !

Ici VA, c'est un numéro unique, le **03 20 43 50 50**, pour joindre tous les services municipaux. Ce «guichet unique» a pour objectifs d'offrir à tous les usagers un accès à (presque) toute l'information à (presque) tout moment et d'apporter aux Villeneuvois le meilleur accueil possible.

Vous pouvez également déposer vos questions par mail : iciva@villeneuedascq.fr



C'est officiel

Hôtel de ville :

place Salvador-Allende.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h.

Tél. 03 20 43 50 50.

Les mairies de quartiers

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h, fermées le lundi.

• **Annappes :**

2, rue Pasteur

Tél. 03 28 80 54 90.

• **Ascq :**

79 bis, rue Gaston-Baratte

Tél. 03 28 76 52 90.

• **Cousinerie :**

3, place Jean-Moulin.

Tél. 03 28 08 53 90.

• **Flers-Bourg :**

27, rue du Général-Leclerc.

Tél. 03 28 80 53 50.

• **Flers-Breucq :**

165, rue Jean-Jaurès.

Tél. 03 28 33 51 00.

C'est social

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur, tél. **03 28 76 52 00.**

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.



« Les vœux À nous mai

Les structures culturelles pâtissent de la situation sanitaire. Tandis que le LaM accueille une grande exposition autour de Modigliani, quelles sont les pistes tracées ici pour que la culture puisse survivre ?

«Toutes les activités villeneuvoises, culturelles, sportives, associatives et citoyennes, souffrent depuis bientôt un an, comme d'ailleurs beaucoup de petites entreprises (commerces, bars et restaurants), toutes «qualifiées» improprement par nos dirigeants de «non essentielles» et qui ont toutes été mises plus ou moins à l'arrêt.

Nous nous attachons donc, avec nos subventions et nos équipements mis à leur disposition, à assurer leurs survies...

Chacune, comme le fait le LaM, essaie de développer des activités «alternatives» respectant les directives de l'État, mais ce n'est pas simple.

On en fera le bilan quand nous serons sortis de l'épidémie et nous prendrons alors les décisions nécessaires en fonction des moyens qui nous seront laissés. »

En plus des services et équipements municipaux dédiés à la petite enfance et à l'enfance, de nombreuses structures associatives ou privées accueillent également nos tout-petits. Existe-t-il une homogénéisation des politiques entre elles ?

«Nous sommes fiers de cette diversité que nous avons toujours voulue, à laquelle nous avons contribué et **il n'est pas question d'imposer je ne sais quelle «homogénéisation»** en dehors des règles légales que nous imposent

Le 9 février, le Débat d'orientation budgétaire aura lieu en Conseil municipal. Quels seront les principaux investissements de 2021? Sur quelles non-dépenses tablez-vous pour mener ce budget à l'équilibre ?

«Comme chaque année, quelques semaines avant le vote du budget, les conseils municipaux de toutes les communes sont appelés à débattre de l'orientation budgétaire sur la base d'un rapport actuellement en préparation.

En ce 19 janvier, date à laquelle je réponds à vos questions, il ne m'est bien sûr pas possible de vous dire autre chose que ce que j'ai déjà dit et que donc je répète.

Oui, la crise épidémique nous a et nous coûte cher en dépenses supplémentaires et en non-recettes pour un total de près de 4 millions d'euros -et c'est loin d'être terminé. Nous avons pu y faire face en 2020 avec les «réserves» constituées grâce à notre bonne gestion.

Pour 2021, nous y travaillons en rappelant notre et ma règle : «on ajuste les dépenses sur les recettes

(et non l'inverse)»... sauf situation exceptionnelle.

À la date d'aujourd'hui, nous ne savons pas encore si nous y arriverons, d'autant que les années 2022 et 2023 risquent d'être «noires» pour les communes à qui l'État continuera de mettre des charges supplémentaires non compensées alors que, contrairement à lui, les communes doivent voter leurs budgets en équilibre et donc sans déficit.

Ce sera l'objet du Débat d'orientation budgétaire que d'en discuter.

Concernant les investissements communaux, il nous faudra bien sûr inscrire les crédits nécessaires aux projets déjà lancés. Pour les autres -et compte tenu des réflexions en cours sur certains projets «remis à plat», **les arbitrages seront, eux aussi, faits en vue du vote final du budget le 30 mars.**

L'important pour nous est de maintenir tous nos services publics communaux en bon état de fonctionnement en les adaptant aux besoins d'aujourd'hui dans un esprit de justice et de solidarité...

Le tout en luttant sans compter contre la crise de la Covid et toutes ses conséquences. »



sont faits... maintenant de les réaliser ! »

légitimement les autorités de contrôle.

C'est aussi cela Villeneuve d'Ascq !

Si les citoyen(ne)s attendent des services, elles et ils doivent avoir le choix dans le domaine des crèches, de la petite enfance et de l'enfance (et pas que...).

rendre quand ils sont convoqués.

Reste l'angoisse, en ce 19 janvier, d'un manque de vaccins... »

En ce début d'année, le moral des citoyen(ne)s est plutôt en berne. Vous qui aimez votre Ville et la connaissez sur le bout des doigts, quels sont les vœux que vous formulez pour elle et pour ses habitants ?

«Nous avons toujours été à l'avant-garde, là où l'État a souvent été à la traîne. »

La campagne de vaccination contre le coronavirus est lancée. Beaucoup de nos concitoyens l'estiment lente à se mettre en place. Envisagez-vous d'ouvrir des salles de sport ou d'autres équipements municipaux afin de les transformer en Centres de vaccination ?

«Nous avons toujours été à l'avant-garde, là où l'État a souvent été à la traîne.

Ce fut le cas pour les masques, que nous avons distribués à tous et pour les tests quand on nous le demandait.

Pour la vaccination, nous avons aujourd'hui deux grands centres agréés par l'ARS à l'Hôpital privé et à Marianne.

Si ce n'est pas nous qui fixons les règles, mais l'État et les autorités sanitaires, nous les accompagnons par tous les moyens, ce qui fait qu'aujourd'hui le nombre de vaccinés à Villeneuve a atteint les 1500.

Nos centres sont prêts à les amplifier et nous, à les aider et à continuer d'aider les citoyen(ne)s fragiles à s'y

Annoncée en 2014 par le Département, la rénovation du planétarium du Forum des Sciences semble être tombée dans un trou noir. Où en est, à ce propos, votre projet de construction d'un Astropole du côté de la Ferme du Héron ?

«Pour ce qui est du Conseil départemental tout comme de la Région, ce n'est malheureusement pas le seul exemple...

On verra ce qu'il en sera avec les nouvelles équipes qui sortiront des urnes cette année...

Pour ce qui est de l'Astropole que finance la Ville, le dossier suit son cours avec quelques retards liés à la situation, mais je confirme qu'il se fera. »

«C'est peu dire que le moral de beaucoup de citoyen(ne)s est au plus bas... le mien aussi, je l'avoue.

Plutôt que de présenter mes vœux figé et seul devant une caméra, j'ai donc demandé aux Villeneuvois(es) d'en formuler. Au bout d'une semaine, nous en avons déjà reçu près de 200 qui sont sur le site de la Ville.

Dans leur grande majorité, ils me réconfortent. Mes concitoyen(ne)s aiment leur ville. Elles et ils le disent et veulent que demain elle soit encore plus belle, animée, attractive, verte, nourricière, solidaire et participative.

J'en ferai le bilan début février et je m'engagerai à tout faire pour aller dans ce sens en y mettant toute ma volonté et ma détermination.

Alors bonne année 2021 à Villeneuve d'Ascq ! Et aussi, sinon surtout, bonne année à vous toutes et à vous tous, mes concitoyen(ne)s, des vœux de petits bonheurs sereins, de santé, d'amitié et d'amour ! »

Propos recueillis le 19 janvier 2021.

Pour contacter **en direct** Monsieur le Maire

• Par voie postale

M. Gérard Caudron, hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq.

• Par courrier interne

Courriers personnels à déposer en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville.

• Par mail

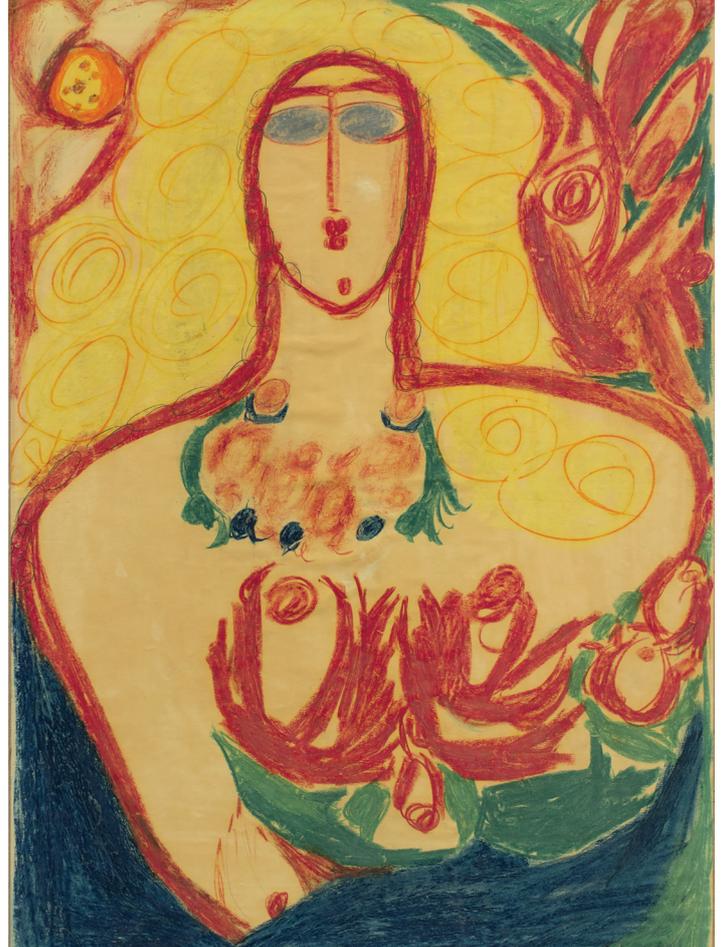
gcaudron@villeneuvedascq.fr

Féminin pluriel

La journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, devrait se décliner au fil de plusieurs rendez-vous, comme autant de manières de l'évoquer : militante, poétique, théâtrale... et avec une touche d'humour.

Le 12 mars : La vie bien rEnger d'Adolpha. Nous avons failli la «rencontrer», en mars dernier... Manquer pour toujours ce rendez-vous serait bien dommage. Dans le film «*Les Invisibles*», Adolpha Van Meerhaeghe est Chantal, «la femme qui ne ment pas». Une sans-abri qui répète à tout bout de champ qu'elle a fait de la prison. Dans la vraie vie, la Lilloise de 70 ans est tout aussi «brute de décoffrage». Elle aussi s'est retrouvée en prison pour avoir tué son mari qui la maltraitait. C'est là qu'elle a écrit son histoire. Des mots sans filtre pour dire la vérité toute nue. Sophie Cornille lira ce texte, Adolpha chantera, Louise Bronx y glissera sa musique, Nicolas Gard projettera des vidéos. Dès 15 ans. Sur la scène seront posés les «totems» en papier réalisés l'an dernier par des adhérentes de centres sociaux en compagnie d'Adolpha. De nouvelles rencontres sont prévues : il s'agira, à partir du vécu et du ressenti de chacune, de jouer avec les mots et les images pour créer une affiche de film.

Samedi 13 mars. Mélanie Sandt présente «*En pleine mère*» (par Jardin Cour Diffusion). Quoi de mieux qu'une semaine de ski, en famille, pour se détendre ?



Aline Le Douarin dit César, 1948, LaM

Elle a pensé à tout pour que ce séjour soit parfait avec ses deux enfants, son mari et... sa mère, bien décidée à se mêler de tout !

Samedi 20 mars, apéro poétique féminin-masculin proposé à l'estaminet de la Ferme d'en Haut par la médiathèque municipale. Pour le plaisir d'écouter, de lire ses poèmes ou ceux des autres.

Sur réservation au 03 20 61 01 46... et sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire. Les lieux seront précisés ultérieurement.

Infos : villeneuedascq.fr

Un arrêté municipal contre le protoxyde d'azote



Gérard Caudron, Maire de Villeneuve d'Ascq, a pris, le 15 janvier et pour au moins six mois, un arrêté qui interdit aux mineurs et à toute personne, d'utiliser de manière détournée du gaz protoxyde d'azote (N₂O) sur l'espace public.

Il est également interdit de jeter ou d'abandonner sur la voie publique des cartouches ou autres récipients sous pression ayant contenu du gaz protoxyde d'azote.

Pour rappel, ce gaz, utilisé principalement en cuisine sous forme de cartouches, dans les bombes de crème fraîche, par exemple, est utilisé par certains en inhalation, afin de provoquer un état d'euphorie.

Cette utilisation est dangereuse et peut occasionner brûlures intenses des lèvres et de la gorge, maux de tête, vertiges, dommages au système nerveux, troubles du rythme cardiaque, asphyxie, mais aussi comportements à risques induits par les effets du produits (agitation similaire à l'ébriété, perte de connaissance...).

Sans parler des dommages causés à l'environnement, puisque ces cartouches se retrouvent par centaines dans l'espace public...

Une loi interdisant la vente de ce produit aux mineurs est en préparation.

Deux centres de vaccination Covid

L'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA) et la salle municipale Marianne (puis l'Espace Concorde éventuellement par la suite), ces deux derniers espaces étant prêtés par la Ville à la CPTS de la Marque (voir ci-dessous), accueillent **sur rendez-vous uniquement** les patients déclarés «prioritaires» par le ministre pour les vacciner.

Les personnes ainsi concernées sont, dans un premier temps :

- *les aînés de plus de 75 ans,
- *les professionnels de santé, les aides à domicile et les sapeurs-pompiers âgés de plus de 50 ans ou présentant une ou plusieurs comorbidités (liste sur le site sante.fr)
- * les personnes transplantées et/ou en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil ou en foyers spécialisés,
- *les personnes atteintes de pathologies les exposant à un très haut risque (liste sur le site sante.fr) et disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.
- *Les résidents volontaires en Ehpad et USLD quant à eux seront vaccinés directement dans les établissements.

Comment faire ?

Trois possibilités :

*Connectez-vous au site sante.fr/ouverture-de-la-carte-vaccination-covid ou directement sur **doctolib.fr** et sélectionnez le centre le plus proche de chez vous, **l'hôpital privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA)**, rue de la Reconnaissance au Recueil (www.doctolib.fr/centre-de-sante/villeneuve-d-ascq/vaccination-covid-19-hopital-prive-le-bois-et-villeneuve-d-ascq) ou la salle Marianne, rue de la Station à Annappes (www.doctolib.fr/centre-de-sante/villeneuve-d-ascq/centre-de-vaccination-covid-salle-marianne).

*Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou d'une connexion à l'Internet, appelez le **03 92 04 34 71**.

Cette plateforme téléphonique, mise en place par l'ARS (Agence régionale de santé) et les Préfectures des Hauts-de-France, est ouverte **7 jours sur 7, de 8h à 18h** et vous mettra en relation avec un opérateur qui effectuera pour vous et en direct la réservation en ligne, dans le centre de votre choix.

*Si vous rencontrez des difficultés de connexion au site doctolib, vous pouvez aussi appeler le **09 70 30 17 07** pour l'HPVA ou le **03 20 43 50 00** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h) pour la salle Marianne.

Aide au transport

Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre dans l'un des centres de vaccination (HPVA ou CPTS), appelez, une fois le rendez-vous de vaccination fixé, le **03 20 43 50 00**. Les services municipaux organiseront votre déplacement.

Vaccination Covid-19

Vous avez plus de 75 ans, ou faites partie du public concerné* et souhaitez être vacciné contre le Covid-19 ?

C'est désormais possible en prenant rendez-vous dans l'un des deux centres de vaccination à Villeneuve d'Ascq.

- **L'hôpital privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA)**
20 avenue de la Reconnaissance

- **La salle Marianne**
rue de la Station

Comment prendre rendez-vous ?

- En ligne sur **Doctolib**
- **par téléphone** pour les personnes nécessitant une assistance à la prise de rendez-vous en ligne

au 03 92 04 34 71

(plateforme téléphonique régionale ouverte 7j/7, de 8h à 18h)

Vous pouvez aussi contacter :

- Pour la salle **Marianne** : **03 20 43 50 00**
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h)
- Pour l'**HPVA** : **09 70 30 17 07**

Aide au transport

Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre à l'un des 2 centres de vaccination, vous pouvez contacter le **03 20 43 50 00**. Les services de la Ville et du CCAS organiseront gratuitement votre déplacement.

villeneuve-d-ascq.fr/vaccination-covid-19

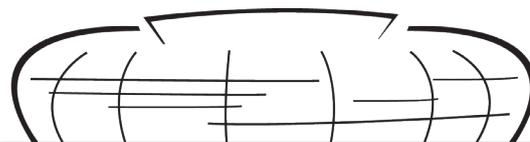
* consultez le site : sante.fr



C'est quoi, une CPTS ?

Les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont composées de professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, psychologues...). Elles ont pour objectifs de mieux coordonner les professionnels de santé et leurs actions sur un territoire, en améliorant et en structurant les parcours de santé.

La CPTS de la Marque, présidée par le Dr. Charani, a vu le jour en novembre dernier. Elle regroupe une cinquantaine de professionnels et couvre le territoire des villes de Villeneuve d'Ascq, Croix et Wasquehal.



STADE PIERRE MAUROY

Attention : «les dates et heures restent soumises à d'éventuelles modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire», précise la Fédération française de football. Pour connaître les conditions d'accueil de spectateurs, se référer aux sites losc.fr et stade-pierre-mauroy.com

14 février : Losc-Stade brestois 29.

18 février : Losc-Ajax, dans le cadre de la coupe Europa, 16^e de finale, 1^{ère} manche.

28 février : Losc-RC Strasbourg-Alsace.

7 mars : Losc-OM Marseille.

Le concert de Christophe Maé, reporté de septembre 2020 à juin 2021, est à nouveau remis au 3 septembre 2021.

AU LAM

Des merveilles et des secrets



Nu assis à la chemise d'Amadeo Modigliani (1917) en cours d'analyse par imagerie hyperspectrale dans l'infrarouge court (1000-2500). Ph. N.Dewitte/LaM

S'il nous faudra finalement attendre l'automne pour découvrir l'exposition «Paul Klee, entre-mondes», deux expositions enthousiasmantes devraient débiter ce mois-ci...

Les secrets de Modigliani dressent, à partir des six œuvres de l'artiste de la collection du LaM (et 25 toiles reproduites recto-verso), le premier bilan des recherches que le musée co-pilote depuis 2018 avec le Centre de recherche et de restauration des musées de France en association avec Chimie ParisTech et le Laboratoire de miniaturisation pour la synthèse, l'analyse & la protéomique (CNRS / Lille 1). Une manière inédite d'explorer le processus

créatif de l'artiste, de découvrir ce qui est caché derrière l'apparence... Entre art et sciences. Du 19 février au 19 septembre. Curieux d'en savoir plus ? Retrouvez le documentaire *Modigliani et ses secrets* sur Arte.fr.

Giorgio Griffa, Merveilles de l'inconnu : à travers une centaine d'œuvres (dessins et grandes toiles) dont la plupart jamais ou peu exposées en France, le LaM présente une figure majeure de la scène artistique italienne (née en 1936 à Turin). L'art de Griffa suit les pulsations simples et intemporelles, parfois aléatoires, d'un corps vivant en mouvement. De sa palette composée de couleurs lumineuses que n'aurait pas reniée Matisse, émane un certain hédonisme, reflet d'une simple joie d'exister.

Du 12 février au 28 novembre.

Par ailleurs, l'installation de Laure Prouvost, *Deep see blue Surrounding you/Vois ce bleu profond te fondre*, construite autour d'une vidéo en forme de road-trip, est prolongée jusqu'au 12 mai. Un portrait poétique et initiatique d'une France des outsiders, lié avec humour aux œuvres d'art brut.

En pratique

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. Tarifs collection permanente : 7 € / 5 € ; collection permanente + temporaire : 10 € / 7 €. Gratuit le 1^{er} dimanche du mois et sur présentation de la C'Art.

Infos : 03 20 19 68 68/51 ; musee-lam.fr

Accueils de loisirs du printemps



Les centres d'accueil de printemps se dérouleront du lundi 26 avril au vendredi 7 mai. Les inscriptions sont à prendre, pour les Villeneuvois **du 26 mars au 10 avril**, pour les extérieurs du 2 au 10 avril.

Il est possible de s'inscrire de chez soi en ligne, via le compte Pouce et puce du site villeneuedascq.fr

Pour les usagers ne disposant pas d'Internet, les inscriptions restent possibles dans les mairies de quartier et à l'hôtel de ville.

Infos : service Enfance, tél. 03 20 43 50 50 et villeneuedascq.fr

Prudence...

Marcher ou patiner sur les lacs gelés, c'est dangereux ! Un arrêté municipal interdit donc formellement ces pratiques, en raison de trop grands risques d'effondrement de la glace.

Les personnes qui enfreignent cette interdiction s'exposent à une amende... mais surtout à des accidents qui peuvent être extrêmement graves. De nombreux contrevenants ont été verbalisés les années précédentes, les policiers municipaux veilleront cette année encore à ce que cette interdiction soit respectée.

GRAND FROID

Un numéro vert, le 0800 59 49 39

La Ville et le Centre communal d'action social reconduisent le «Plan grand froid» à destination des aîné.e.s, qui pourront appeler le **0800 59 49 39** (numéro vert) afin de signaler toute difficulté : problème de ravitaillement, déneigement non ou mal effectué...

Le CCAS transmettra les demandes aux services concernés.

En cas de panne de chauffage, la Ville peut aussi prêter quelques radiateurs électriques, le temps de procéder à la réparation de la chaudière.

Le service fonctionne jusqu'au 20 février, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Durant le week-end ou les jours fériés, les appels sont transférés vers un service d'astreinte.



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement



Parentales, associatives, ces crèches qui diversifient l'accueil des tout-petits

La Ville a toujours favorisé la diversité des modes d'accueil de la petite enfance. De manière complémentaire aux crèches collectives municipales, des structures parentales et associatives sont elles aussi des lieux de sociabilisation des petits, d'échanges autour des questions de la parentalité.

La palette est large. Les parents en quête d'un mode de garde ont à Villeneuve d'Ascq le choix entre bien des propositions. Les cinq crèches collectives gérées par la Ville ainsi que les deux jardins d'enfants disposent de 281 places à plein temps, mais ce sont en réalité 384 enfants qui bénéficient d'une place car beaucoup sont à temps partiel. La crèche familiale et municipale Nougatine vient compléter cette offre collective en proposant 42 places pour 14 assistantes maternelles. Les assistantes maternelles se regroupent régulièrement pour des temps d'éveil dans une partie des locaux de

l'école Picasso qui ont été aménagés pour y recevoir de jeunes enfants en toute sécurité. L'offre municipale globale se monte ainsi à 323 places.

Pour s'inscrire, il faut être prévoyant : le délai d'attente, réduit ces dernières années, est en 2021 d'une dizaine de mois. La Ville accompagne financièrement leur fonctionnement, pour un montant total de 2 165 940 € en 2020 distribués en fonction du nombre d'agrément des structures. Citons encore le Relais d'assistant.e.s maternel.le.s «CaRAMel», lieu d'information, d'échanges et d'écoute pour les parents et les assistants maternels indépendants agréés. Celui-ci coordonne actuellement les 250 professionnel.le.s installé.e.s dans la commune pour quelque 683 enfants. Des temps de regroupements sont organisés avec les enfants dans différents lieux, Cal, écoles maternelles... Le RAM est fermé pour travaux, mais il pourra dès le mois de mai accueillir les enfants et les assistants maternels dans des locaux tout neufs et adaptés aux jeunes enfants.

De l'autre côté du spectre des choix, n'oublions pas les crèches et micro-crèches privées, nombreuses dans la ville, surtout dans les secteurs où sont présents des centres d'activités, comme la Haute-Borne, les Prés ou la Cousinerie. .../...

Le dossier [PETITE ENFANCE]



À la crèche parentale Charivari, chaque parent s'implique à part entière dans le fonctionnement de la structure.

.../...

Main dans la main avec le ou les parents

La Ville soutient les crèches parentales et associatives par le biais d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant global de 284 700 € pour 73 places, soit 3 900 € par place.

Tout comme Les Marmousets rue du Vercors et Adage (la plus ancienne, 45 ans !) aux locaux rénovés l'hiver dernier rue des Vétérans, la crèche Charivari, agréée pour l'accueil de 16 enfants, est une crèche «parentale», qui comme son nom l'indique, «*implique pleinement les parents dans le projet éducatif et le fonctionnement*», lance Mélanie Simon, responsable depuis deux ans de cette dernière, dans le quartier du Château. Concrètement, les parents participent à la gouvernance, au conseil d'administration mensuel et s'engagent à passer trois heures par semaine avec l'équipe (constituée ici de six personnes). Chaque jour, un parent est présent au moment de l'accueil du matin et de la fermeture, ainsi qu'entre 10h et 13h, période qui comporte donc le déjeuner. «*Le principe, découvert par hasard, m'a plu. C'est un vrai choix, exigeant, il faut s'organiser pour être disponible, mais pouvoir passer ici un temps avec son enfant apporte beaucoup de sérénité, pour lui comme pour nous*», témoigne Anissa, maman de la petite Sana.

Jeanne, maman du petit Louis, a particulièrement apprécié une intégration «*tout en douceur, très progressive, qui a permis que l'étape de la séparation se passe au mieux*».

«*Nous sommes attentifs aux besoins des parents et de l'enfant. Chaque nouvel accueil est un travail d'orfèvre construit avec le ou les parents*», appuie la responsable.

«*Les principes pédagogiques reposent sur la recherche de l'autonomie, le respect des rythmes et des rites «comme*

à la maison», en particulier pour le sommeil, la valorisation des compétences dans la bienveillance, avec par exemple des temps de motricité libre, où l'enfant explore son environnement et son corps en mouvement sans que l'adulte n'intervienne davantage que pour veiller à sa sécurité», détaille Mélanie Simon.

Charivari collabore régulièrement avec les deux autres crèches parentales de la ville. Un point pédagogique mensuel les rassemble. Et ensemble, elles ont conçu et se partagent des «malles pédagogiques» axées sur les sens, la musique et la motricité. Et ensemble, elles sont associées au projet d'un nouveau LAEP à la Cousinerie (voir notre encadré), «*qui sera bienvenu pour répondre aux attentes de rencontres et d'échanges exprimés par de nombreux parents et familles monoparentales*».

Associatif et participatif

Chaussée de l'Hôtel-de-Ville, la façade de la crèche associative des Souriceaux, créée en 1994 à l'initiative de parents, donne le(s) ton(s) : «*Attention, ici enfants heureux*», «*Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain*», lit-on sur fond de couleurs pimpantes. Et puis «*Depuis juillet 2019, la France est le 56^e pays à abolir les violences éducatives ordinaires*» : depuis 2015, la crèche est engagée dans la non-violence éducative, engagement réaffirmé tous les 30 avril à l'occasion de la journée internationale. La crèche est d'ailleurs toujours en procès -il devrait trouver une conclusion ce printemps- contre une employée ayant fessé un enfant en 2014.

25 enfants sont accueillis par une équipe de huit personnes, «*dans un esprit de bientraitance qui promeut les émotions, la créativité et l'imaginaire, dans une ambiance sereine et sécurisante*», résume Jérôme Dumortier, directeur depuis 2013 et passionné par les questions autour de la petite enfance et de la parentalité, au point d'avoir initié toute une série de rendez-vous «*pour partager des*

Mais aussi...

Les structures d'accueil associatives citées dans cet article le sont à titre d'exemples. Pour être exhaustifs (hors secteur privé), il nous faut aussi évoquer la crèche des Kangourous câlins, au campus Pont-de-Bois de l'Université de Lille (30 places, pour le personnel et les étudiants) ; la halte-garderie du centre social Larc Ensemble, dans le quartier de la Poste (14 places) ; le multi-accueil du centre social Flers-Sart (18 places) ; le multi-accueil du centre social Centre-Ville Badaboum, au Pont-de-Bois, (16 places)... Et les nombreuses activités enfants-parents proposées dans ces structures.

Les coordonnées sont à retrouver sur villeneuveascq.fr



La crèche associative du quartier Hôtel-de-Ville est très active dans la réflexion sur la parentalité.

expériences, réfléchir ensemble... ». Et d'avoir écrit un livre, à la demande d'un éditeur spécialisé (Éd. Philippe Duval), où il raconte son expérience ici, à paraître ce printemps. Tous les derniers vendredis du mois, l'«Apéro des pros» réunit ces derniers, de différentes structures des environs, habituellement sur place mais virtuellement depuis que le contexte sanitaire l'impose, «ce qui a permis à des personnes de toute la France de participer».

Ce même dernier vendredi, la crèche s'ouvre (en temps normal...) aux parents, invités à vivre un moment en toute simplicité auprès des enfants. Environ six ateliers sont également organisés, en lien avec le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, pour échanger (actuellement en visio autour d'une thématique : le sommeil, l'alimentation...).

N'oublions pas encore «Les jeudis du partage», une projection de documentaire suivie d'une discussion.

Ces ateliers et projections sont gratuits et ouverts à tous ceux que ces questions intéressent, sur réservation (infos sur la page Facebook et sur le site de la crèche).

Et les projets ne manquent pas : «J'aimerais permettre aux Villeneuvois de découvrir une exposition d'une grande qualité sur le développement de l'enfant conçue par l'association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance».

Multi-accueil : entre crèche et garderie

Entre les crèches aux horaires très larges et les haltes-garderies pour des accueils occasionnels de courte durée : les structures «multi-accueil». Comme celui proposé aux Coccinelles, rue du Cadran à la Cousinerie.

Gérée depuis 2006 par le centre social Cocteau, ce multi-accueil est ouvert de 8h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis matins. En mode «régulier», l'accueil est limité à deux jours et demi par semaine et en occasionnel, le ou les parents réservent un créneau à la fois. Habilitée pour 14 enfants, la structure donne priorité aux parents du quartier, «mais nous sommes à l'écoute des demandes et nous tâchons toujours, si nous n'avons pas de disponibilités, d'orienter vers d'autres solutions»,

TRAMPOLINO

Un accompagnement bienveillant

Niché au pied d'un immeuble du Centre-Ville, Trampolino est né en 1994 de la volonté d'un groupe de bénévoles, sur le modèle de la Maison verte créée en 79 par Françoise Dolto et Bernard This.

Longtemps association indépendante, elle a depuis septembre 2019 intégré l'AGSS, service de protection de l'enfance. Trois demi-journées par semaine, deux «accueillantes» (uniquement des femmes) sur les huit que compte l'équipe reçoivent les enfants jusqu'à 4 ans avec un ou deux parents, ou d'autres adultes proches, «dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Sans jugement aucun, en toute neutralité. Comme dans une bulle préservée», souligne Sabine, accueillante depuis 14 ans. Écouter avec bienveillance, épauler, accompagner le lien à l'enfant, aider à appréhender la séparation... Un rôle important qui ne s'improvise pas : les salariées suivent une formation assurée par la Caf, avec un solide ancrage psychanalytique. Trampolino se définit comme un «lieu de parole vrai sur les joies et les difficultés d'être parents, où l'enfant s'essaye à l'autonomie et apprend aussi à respecter des règles»... Si des questions sont posées, elles ne trouvent pas de réponses toutes faites, il s'agit plutôt d'«amener chacun à trouver les réponses en soi»... Trampolino est financé par la Caf, la Ville et le Département.

38 chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Ouvert les lundis de 14h30 à 17h30, jeudis et samedis de 9h à 12h. Pas de rendez-vous, pas d'inscription, il n'y a qu'à pousser la porte.

Infos : 03 20 47 40 80 ; trampolino.fr

explique Christine Rasseneur, responsable de l'équipe de cinq professionnelles de la petite enfance.

Ici aussi, «les premières séparations sont des moments délicats que nous nous attachons à négocier en douceur. Pour s'assurer que la triangulaire enfant-parent-professionnelle fonctionne au mieux, nous invitons les parents à passer par deux fois un moment avec leur enfant... », ajoute-t-elle.

Ce ne sont pas les seules parenthèses ouvertes pour permettre aux parents de s'impliquer : outre les Heures du conte proposées au centre social, des ateliers parents-enfants sont régulièrement initiés.

La semaine de la Petite enfance est un autre de ces temps forts de partage, prévue chaque année en mars (cette année en suspens). En juin, ce sont quelques poneys qui viennent sur place, pour de petites balades et de grands souvenirs... Les Coccinelles déclinent le projet du centre social Cocteau, dans lequel les actions autour de la .../...

Le dossier [PETITE ENFANCE]



L'équipe du multi accueil Les Coccinelles expérimentait début janvier l'utilisation des masques transparents, «un vrai plus ! ».

.../... parentalité occupent une place centrale. Une fois par mois, des échanges de paroles sont organisés, autour de thèmes comme «comment valoriser son enfant», «les relations de la fratrie» ou encore «quelles valeurs voulons-nous transmettre ? ». Et pour ceux qui voudraient approfondir ces questions et d'autres, des livres sont mis à la disposition des parents.

Comme dans toutes les autres structures, l'équipe compose avec la crise sanitaire et porte notamment des masques en permanence : «Si je n'ai pas ressenti d'inquiétude, de sentiments particuliers de la part des petits, certains enfant arrivés en septembre n'ont jamais vu notre visage... », observe Christine Rasseneur. Jusqu'au début d'année tout au moins, moment de l'arrivée et de la distribution des masques transparents, «un vrai progrès, les enfants vont enfin voir nos sourires ! ».

L'offre municipale

La Ville gère plusieurs structures d'accueil pour jeunes enfants... Les crèches accueillent les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans. Le nombre d'agrément (donné ici à titre indicatif) ne tient pas compte des accueils à temps partiel. Le nombre d'inscrits lui est donc supérieur.

Des crèches collectives

- **Les Astromômes**, en partenariat avec l'Université de Lille, rue Paul-Langevin, habilités pour 30 places.
- **Valentine**, 60 places, rue Simone-Veil
- **Les Canaillous**, 66 places, chemin des Crieurs.
- **Vanille et Chocolat**, 55 places, rue des Vergers.
- **Bulles et Billes**, 30 places, rue du Rondeloir.

Jardins d'enfants

Le jardin d'enfants permet à votre enfant de deux à trois ans de découvrir la vie en collectivité et de se préparer doucement à l'entrée à l'école.

- **Valentin**, 24 enfants, rue Cézanne.
- **Carrousel**, 16 enfants, rue des Comices.

Crèche familiale Nougatine

Votre enfant est accueilli au domicile d'une assistante maternelle agréée par le Conseil général et employée par la commune.

Inscriptions et renseignements : en raison de la crise sanitaire, les inscriptions se font exclusivement sur rendez-vous lors des permanences du mercredi après-midi et du samedi matin.

Contact : service Petite enfance au 03 59 31 60 29 ou 03 59 31 60 28 mercredi de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 11h30.

Un nouveau LAEP en gestation à l'ex-«Cadco*»

Un lieu pour se rencontrer entre parents et enfants, dans le plaisir d'une activité partagée, pour échanger, réfléchir, s'exprimer... Un lieu qui place clairement les parents comme premiers acteurs de l'éducation de leur enfant. Où s'expérimentent les liens familiaux et s'appréhende la séparation parents-enfants. Le tout dans le respect de l'anonymat aux côtés de personnes formées à l'écoute active et bienveillante.

Tel est le principe, comme à Trampolino, d'un Lieu d'accueil enfant parent (LAEP). «Beaucoup de familles de la Cousinerie regrettaient

le manque de propositions locales. Par ailleurs, nos locaux aux Marchenelles, excentrés, ne sont pas facilement accessibles pour tous», observe Mohamed Mokhtar, responsable du centre social Cocteau. Quand l'opportunité s'est présentée de pouvoir investir gratuitement le local municipal de l'ex-Cadco*, rue des Comices et donc plus «central» dans le quartier, l'équipe a vu l'occasion de concrétiser son projet de création d'un LAEP.

Le financement, en cours de finalisation, est soutenu par la Caf et la Ville. «Il sera ouvert aux parents et enfants jusqu'à 6 ans de la Cousinerie,

mais plus largement à toute la ville et aux communes voisines», précise Amandine Vanderstichel, responsable du secteur Enfance et parentalité au centre social, chargée du projet.

Outre les temps d'accueil, d'autres actions y seront menées : groupes de parole, événements ponctuels...

Le projet devrait aboutir peu avant l'été. Nous y reviendrons !

* Le Cadco a longtemps été une structure de proximité pour les 11-17 ans. Il est désormais un CAP (Centre ado parentalité) géré par le centre social Cocteau.



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

La ville pour tous

LOISIRS

À LA FERME D'EN HAUT

Laissez parler les p'tits papiers

Le collectif La feuille revient à la Ferme d'en Haut et présente, dès que l'ouverture des musées et salles d'exposition sera autorisée, **Papier machin(e), sens et contresens**. La salle a été transformée en atelier où le papier est roi. Il y a là des livres manufacturés, artisanaux, cousus à la main, des livres qui évolueront au gré des participations des visiteurs. Ouvert les samedis et dimanches de 15h à 19h. Entrée gratuite.

En lien avec l'expo, des ateliers gratuits, pour tous dès 6 ans de 15h à 18h : **le 27 février** (tisser les papiers) ; **le 20 mars** (fabrication de la pâte à papier) ; et **le 21 mars** (réalisation d'une feuille de papier).

Réservations obligatoires au 03 20 61 01 46.

Le tout, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Infos : lafermedenhaut@villeneuedascq.fr

AU CHÂTEAU DE FLERS

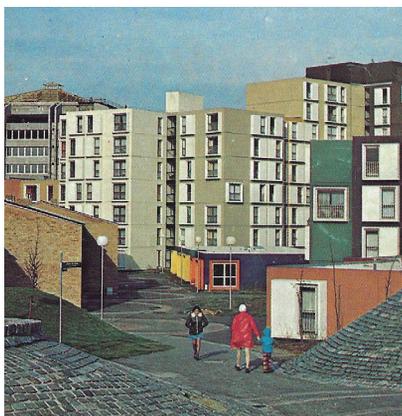
50 ans et des millénaires

Jusqu'en juillet 2021 (prolongation)

«**50 ans et des millénaires...** », l'exposition présentée au musée du Château de Flers à l'occasion du 50^e anniversaire de la ville en 2020, est prolongée jusqu'en juillet.

De la Préhistoire aux Lumières, du Moyen-Âge à la 2^e Guerre mondiale, découvrez les richesses culturelles, environnementales d'une ville «nouvelle» qui compte plusieurs millénaires d'histoire. Si reprise possible des visites : du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30, les 1^{er} et 3^e dimanches du mois de 15h à 18h30 sauf jours fériés. Entrée gratuite.

En attendant la réouverture, vous pouvez aussi visiter l'exposition virtuellement sur notre site villeneuedascq.fr.



(ph. Archives municipales)

MUSÉE DU TERROIR

Vous imprimez... ?

Le premier dimanche du mois -tout au moins quand le contexte le permet- le Musée du Terroir ouvre gratuitement ses portes de 14h30 à 17h30. Prévus en février, l'animation consacrée aux différents modes d'impression que nos aïeux pouvaient utiliser a été reportée au **dimanche 7 mars**. Pour prendre du recul, à une époque où tout devient dématérialisé et numérique !

L'exposition **1, 2, 3... sportez !** est prolongée jusqu'au 12 mars. Un vieux gant de boxe, une raquette de tennis en bois, des maillots de bain... Tous ces objets témoignent de la manière dont nos ancêtres pratiquaient le sport. Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (4/2 €). Visite virtuelle sur villeneuedascq.fr

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Infos : 12 Carrière Delporte, tél. 03 20 91 87 57 ; museeduterroir.villeneuedascq.fr

MÉDIATHÈQUE

Empruntez (aussi) des instruments de musique !

À la médiathèque, on aime la musique... et pas seulement enregistrée sur des supports. Après les vinyles et deux platines pour les écouter, il est aussi possible, depuis la Fête de la musique 2019, d'y emprunter une vingtaine d'instruments différents.

Leur liste s'est allongée récemment : en plus des guitares (basse, classique, pour enfant, folk, électrique (avec l'ampli !), xylophone, ukulélé, cajon, congas, bol tibétain, boomwhacker, vous trouverez désormais aussi deux pianos, un numérique et un clavier arrangeur, un guitaré (entre la guitare et le yukulélé), une mandoline, un kalimba, un darbouka, des tablas indiens, une tongue drum, une boîte à rythme et un métalophone. Certains vous sont inconnus ? Venez les découvrir sur place !...

Testés et approuvés par l'équipe, on peut les réserver depuis le compte personnel. Ils sont empruntables de la même manière qu'un autre document, dans la limite d'un instrument par carte.

Pour des raisons de sécurité, les mineurs pourront emprunter un instrument uniquement en présence d'un de leurs parents.

Infos : mediatheque.villeneuedascq.fr





CUTURE

À L'ATELIER 2

Participez à la création de «sculptures optimistes»

Après avoir donné carte blanche à l'artiste lillois Fred Martin en décembre et janvier pour imaginer une création inédite dans la cour de la ferme Saint-Sauveur, l'Atelier 2 accueille, **du 15 février au 15 avril**, le Bruxellois Ludovic Mennesson. Artiste aux multiples facettes, entre dessin, sculpture et gravure, il investit régulièrement l'espace public et participe à de nombreuses expositions.

L'artiste propose de construire une série de «*sculptures optimistes*». Sous-titrée «*Comment faire bouger les choses*», cette série se compose de grands cubes de béton présentant sur chaque face la semelle d'une chaussure. Ces «cubes qui marchent» sont très lourds et demandent un effort pour être déplacés... à la manière de ce que l'on entreprend, parfois. Réflexion physique sur l'immobilisme social et, dans ce contexte de crise, sur notre restriction de mouvement, le tout forme un jeu minimal et brut qui s'installera sur la pelouse de la cour. Durant cette période de création, Ludovic Mennesson lancera un appel à participation et des temps de rencontre avec le public seront organisés.

À suivre sur atelier-2.com, Facebook (Atelier 2 arts plastiques) et Instagram (Atelier2AP).

Des vacances bien inspirées

L'Atelier 2 propose différents stages d'arts plastiques pendant les vacances d'hiver...

Pour les enfants

• **Du 22 au 26 février**, «Océanie». L'art aborigène inspirera sûrement tout autant que le volume de la pirogue ou les couleurs de Zyapou, le masque ethnique...

3-5 ans de 10h à 12h, 70 €. 6-12 ans de 14h à 17h, 75 €.

• **Du 1^{er} au 3 mars**, «Empreintes et traces». La présence de l'artiste bruxellois Ludovic Mennesson permettra de découvrir ses «sculptures optimistes», moulages de chaussures qui évoquent la notion d'empreinte. Il sera aussi question des traces de Lascaux, des anthropométries d'Yves Klein... Toutes techniques.

3-5 ans de 10h à 12h, 50 €. 6-12 ans de 14h à 17h, 60 €.

Pour les adultes

• **Du 1^{er} au 3 mars**, «la couleur noire», pour les 16 ans et plus, de 18h30 à 20h30. Bleu nuit, noir carbone... Peindre le noir n'est pas un exercice simple. Tarif : 45 €.

Sous réserve de la situation sanitaire.

Infos : ferme Saint-Sauveur, avenue du Bois, tél. 03 20 05 48 91 ; atelier-2.com



LOISIRS

Des nouvelles de la Ferme d'en Haut

Les spectacles programmés en février à la Ferme d'en Haut ont été annulés en raison de problèmes techniques, dus à des infiltrations d'eau dans la grande salle, et aux travaux de réparation.

Au moment où nous imprimons, leur date d'achèvement n'est pas encore connue. Les rendez-vous prévus en mars sont, aussi, tributaires de l'évolution du contexte sanitaire... Il est plus que jamais recommandé de s'informer sur villeneuvevascq.fr et lafermedenhaut@villeneuvevascq.fr, et de croiser les doigts...

Modèle vivant

L'Atelier 47 organise un stage de dessin modèle vivant les **15 et 19 février** de 18h30 à 20h30.

Tarif : 35 €.

Pour plus de 15 ans.

Infos : atelier47.ovh et legarage47.com

Qui veut « chauffer » ?

Les inscriptions pour la 16^e édition de Tour de Chauffe sont ouvertes jusqu'au 28 février. Tour de Chauffe se réinvente tout en réaffirmant sa vocation : accompagner les artistes et groupes amateurs eurométropolitains, pour leur permettre de progresser, d'expérimenter et leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Le rythme est désormais biennal, ce qui permettra d'intégrer les 8 dates de la 15^e édition du Festival lors du 16^e, qui se tiendra en 2021 et 2022 et sera ponctué de rendez-vous réguliers.

Infos : tourdechauffe.fr

La ville pour tous

LOISIRS



Les jardiniers préparent le printemps

L'association des jardiniers de Villeneuve d'Ascq a programmé en février deux ateliers pratiques dans ses jardins pédagogiques.

• **Le samedi 20 février** à 14h30, au jardin de Joseph, il sera question des tailles et soins d'hiver, des rosiers et des fruitiers. Accès rue de la Station, à côté du parking de la salle Marianne (Annappes).

• **Le jeudi 25 février** à 14h30, au jardin pédagogique Claeys, l'on évoquera les entretiens et tailles de fin d'hiver, les rosiers et les plantations. Accès rue du Docteur-Roux, au fond du parking de la maison de quartier Delesalle puis suivre fléchage (Ascq).

Attention ! Ces ateliers se dérouleront sur inscription préalable, avec un nombre limité de places et dans le respect des gestes barrière applicables. Ils sont aussi conditionnés à la météo et à l'évolution de la situation sanitaire. Renseignez-vous avant !

Infos : Association des jardiniers de Villeneuve d'Ascq, tél. 06 73 18 75 44 et jardiniers.ascq@wanadoo.fr

Cherche future Miss...

Le Comité Miss Côte d'Opale-Artois-Côte Picarde et Miss Eurorégion Hauts-de-France prépare la 22^e élection Miss Eurorégion Hauts-de-France, qui aura lieu le dimanche 21 mars à Hallennes-lez-Haubourdin. Le Comité présidé par Claude Pasbecq, qui a son siège à Villeneuve d'Ascq depuis sa constitution en 1973, souhaite qu'une Villeneuvoise puisse être représentée lors de cette élection. Les candidatures sont ouvertes. Une présentation en avant-première des candidates est programmée **samedi 13 mars** à la salle Marianne (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur).

Infos : Comité Miss Côte d'Opale, 102 rue Jeanne-d'Arc, tél. 06 67 62 34 04 et claudepasbecq@free.fr

AÎNÉS

De l'aide pour les démarches

Dès ce mois, les aîné.e.s peuvent bénéficier, gratuitement, d'une aide pour la rédaction de courriers administratifs, de lettres de réclamations envers certains fournisseurs, de demandes de renseignements ou d'éclaircissements auprès de prestataires de services...

Claude leur apporte bénévolement son assistance et peut également les aider à communiquer avec l'administration par Internet et à remplir des formulaires via l'ordinateur.

Ce service est proposé à la Maison des Aînés, rue de la Station (Annappes) **sur rendez-vous** à prendre au 03 28 77 45 20.

Un p'tit tour ailleurs

Chaque année, le service municipal des Aînés organise, à destination des Villeneuvois.e.s de plus de 63 ans, des sorties et des voyages. Une sortie est offerte à chaque aîné.e, le tarif des autres est calculé en fonction du quotient familial et du nombre de participants.

Voici le programme de 2021, présenté bien entendu sous réserve des restrictions et/ou annulations imposées par les mesures sanitaires en cours...

- repas dansant au Domaine des Charmes, le 7 avril ;
- visite des châteaux de la Loire, les 20 et 21 mai ;
- repas-spectacle au Chapito, les 27 mai et 3 juin ;
- visite guidée des hortillonnages d'Amiens, le 11 juin ;
- journée au zoo d'Anvers, le 18 juin ;
- visite de Saint-Valéry-en-Caux, les 24 et 25 juin ;
- journée libre à la Panne, les 8 juillet et 26 août ;
- visite de Reims, le 9 juillet ;
- journée libre au Touquet, les 29 juillet et 6 août ;
- visite du musée de la Dentelle de Calais, le 10 septembre ;
- visite guidée du Louvre-Lens, le 17 septembre ;
- deux jours à Paris, visite du musée Marmottan, dîner sur la Seine, les 30 septembre et 1^{er} octobre ;
- deux jours en Alsace, marché de Noël de Strasbourg, visite de la cathédrale, des canaux, village alsacien, les 2 et 3 décembre.



Les hortillonnages d'Amiens, à découvrir le 11 juin.

Infos et inscriptions : Maison des Aînés, 2 rue de la Station (Annappes), tél. 03 28 77 45 20, mail : aines@villeneuve-dascq.fr

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Les vols par ruse : comment ne pas en être la victime ?

Régulièrement, des personnes mal intentionnées tentent de s'introduire par ruse chez les aîné.e.s, afin de leur dérober des biens ou de leur faire signer des contrats pas toujours avantageux... Petit rappel des règles de sécurité essentielles, pour ne pas se faire avoir.

Qu'est-ce que le vol par ruse ?

Le vol par ruse est réalisé par une personne qui usurpe une qualité (policier, agent de la compagnie des eaux, de l'électricité, de la ville ou du CCAS...).

Qui sont les victimes ?

Les victimes sont souvent des personnes de plus de 70 ans, plus faibles et peu méfiantes, qui conservent d'importantes sommes d'argent et des bijoux de valeur à domicile.

Qui sont les auteurs ?

Agissant à deux ou trois, les malfaiteurs sont généralement vêtus de manière soignée et arborent parfois un uniforme. Ils font rarement usage de violence et commettent leurs vols en journée.

Comment se prémunir ?

- Ne laissez pas paraître que vous vivez seule(e). Mentionnez uniquement votre nom de famille.
- Faites installer une chaîne de sécurité afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer.
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ou des bijoux de valeur chez vous.
- Ayez à portée de main les numéros de téléphone importants (famille, voisins, police).
- Pensez à verrouiller votre porte.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous :

- Assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la Poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes, agents de la Ville ou du CCAS se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.
- Toute visite inattendue est suspecte. Si vous doutez, ne laissez pas entrer la personne, même munie de carte professionnelle. Appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone en votre possession (ils figurent sur les avis d'échéance et les factures) et non ceux donnés par la personne. Ne téléphonez surtout pas au numéro que vous donne l'agent, il peut s'agir du numéro d'un complice.
- Proposez un autre rendez-vous afin de prendre le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Évitez de laisser entrer chez vous des personnes inconnues et, si vous leur ouvrez, ne les laissez pas sans surveillance.

Si malgré tout, vous vous êtes fait abuser

Appelez immédiatement **le 17 ou le 112** pour déclarer le vol : ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée de la police ; prévenez la banque et faites opposition si un chéquier ou une carte bancaire ont été dérobés.

JEUNESSE

Partager ses coups de cœur

Au comité ados de la médiathèque municipale, on partage ses coups de cœur, de lectures mais aussi en cinéma et en musique. Prochain rendez-vous : **samedi 13 février** à 14h. Port du masque obligatoire et nombre de participants limité. Participation gratuite. Bons lecteurs dès 12 ans. Infos au 03 20 61 73 00 ou [mediatheque.villeneuve-dascq.fr/](mailto:mediatheque.villeneuve-dascq.fr) (rubrique Yakalire).

Les stages de l'OMJC

L'OMJC propose plusieurs stages pendant les prochaines vacances... Du **22 au 26 février** de 14h à 17h30, «De la nature dans le quartier», pour les 11 à 18 ans, au LCR des Tailleurs (gratuit). Mêmes dates, mêmes heures, réalisation de podcast vidéos, pour les 11 à 15 ans, à la Ferme d'en Haut (25 €). Du **1^{er} au 5 mars**, «Écriture et rap», pour les 11 à 15 ans, à la Ferme d'en Haut (25 €). Infos : omjc-info.fr

SOLIDARITÉ

Urgent !

L'Amicale pour le don de sang bénévole de Villeneuve d'Ascq Flers-Cousinerie-Breucq est à la recherche d'une personne souhaitant intégrer l'association puis en assurer la présidence. Infos : 06 74 25 39 27 ou christian.duhez@gmail.com

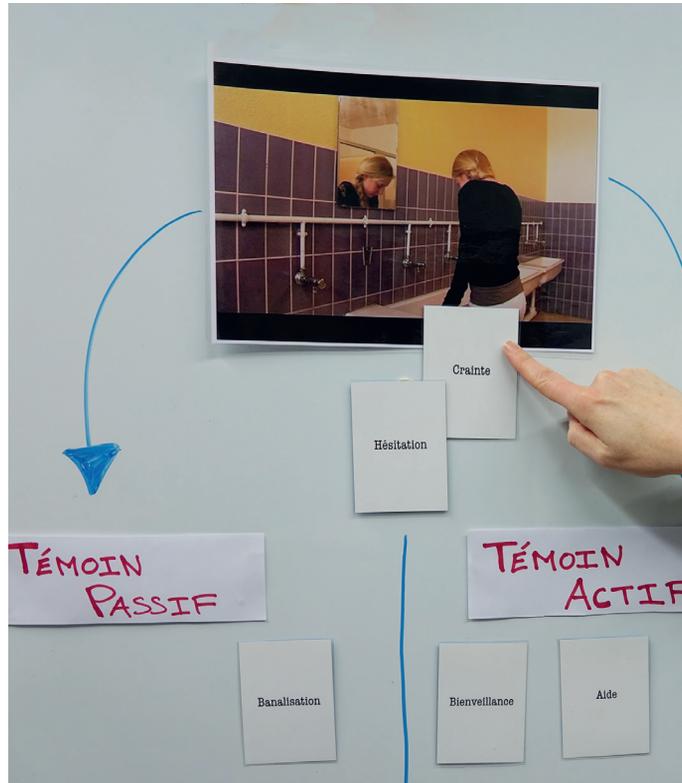
La ville pour tous

JEUNESSE

Ambassadeurs de la non-violence

Le 5 novembre dernier avait lieu la trop discrète Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, une thématique largement soutenue par l'OMJC, comme à travers ce nouveau projet mené depuis cet hiver au sein de trois collèges de la ville.

Objectif : inviter certains élèves à devenir des «ambassadeurs de la non-violence» au sein de leur établissement. «Deux vidéos réalisées précédemment avec de jeunes Villeneuvois et un jeu de cartes collaboratif sont le point de départ et le support de la réflexion. Ensemble, nous nous interrogeons sur les mécanismes d'une situation de harcèlement. Comment réagir ? Qui alerter ? Quels impacts pour la victime mais aussi pour le harceleur ? », explique Ludovic Legros, animateur de ces ateliers très intenses, qui rassemblent différents groupes selon les collèges : l'ensemble des délégués des collèges Claudel et Triolo et les élus du



Conseil de la vie collégienne à Molière. Chaque groupe rédige sa propre charte, présentée lors des temps de vie de classe. L'idée est que chacun puisse identifier à qui s'adresser s'il est confronté, victime ou témoin, à une telle situation.

Un projet impulsé et coordonné par l'OMJC en lien avec les partenaires de la Ville.

ASSOCIATIONS

Des nouvelles de l'EMVA

Dès le premier confinement en mars 2020, l'École de musique de Villeneuve d'Ascq (EMVA) a révolutionné sa pédagogie en mettant à disposition de tous ses élèves différents cours à distance.

Des cours individuels d'instrument grâce aux visio-conférences, des «mooc» regroupant le solfège et la danse, à l'instar des grandes universités, et même des ateliers-vidéo pour les plus petits sont devenus ses outils pédagogiques.

L'École a aussi signé un partenariat avec une multinationale informatique pour offrir aux professeurs les outils adaptés. Des salles de visioconférence et des studios vidéo d'enregistrement ont été aménagés et des serveurs permettant de streamer tous ces contenus pédagogiques développés.

Si l'enseignement à distance ne remplacera jamais le contact humain, les équipes d'enseignants et d'administratifs ont continué d'être au service des élèves, dont l'immense majorité a poursuivi de façon assidue l'apprentissage.

En dépit des bienfaits de cette pédagogie parallèle, tous bouillonnent d'impatience d'entendre à nouveau résonner les notes de musique, les chants des enfants et les pas rythmés des danseurs... et ont hâte de retrouver ce qui nous a manqué !

Infos : EMVA, 94 rue Corneille (Poste),
tél. 03 20 91 64 88 et em.va.fr



CITOYENNETÉ

Les permanences de la MDH



La Maison des droits de l'Homme et des Associations Nelson-Mandela accueille chaque semaine des permanences. En cette période de crise sanitaire, les rencontres se font sur rendez-vous uniquement.

- Le médiateur du droit des étrangers reçoit le lundi de 9h à 12h. Il peut accueillir et accompagner les personnes

dans leurs démarches administratives et juridiques relatives au droit d'asile, aux titres de séjour et demandes de régularisation, à la nationalité, aux visas, au regroupement familial, aux droits sociaux (santé, travail, hébergement, prestations sociales...).

- L'écrivain public est présent le jeudi de 9h à 11h. Il apporte son aide dans la rédaction de courriers administratifs, actes ou tout autre type de documents écrits, manuscrits, numériques ou informatisés ayant un caractère personnel, professionnel ou administratif.

Infos et demande de rendez-vous : Maison des droits de l'Homme et des Associations Nelson-Mandela, 89 chaussée de l'Hôtel-de-Ville, tél. 03 20 43 50 11.

Pour voter en 2021



Les élections départementales et régionales devraient avoir lieu en juin 2021.

Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune de résidence. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française depuis 2018.

Pour toutes les autres, elle est obligatoire et peut être effectuée toute l'année, soit en ligne, sur le site [service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47) ou en mairie, avec justificatifs d'identité et de domicile et le formulaire Cerfa de demande d'inscription (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024).

Infos : 03 20 43 50 50 et www.interieur.gouv.fr/Elections

SOLIDARITÉ

DON DE SANG

Collectes et solidarité

L'association des donneurs de sang bénévoles d'Annapes-Ascq organise une collecte **vendredi 19 février**, de 10h à 13h et de 15h à 19h, à la salle Marianne (rue de la Station, Annapes). Une restauration chaude sera proposée le midi.

La suivante se tiendra mercredi 24 mars, de 10h à 13h30 et de 15h à 19h, dans les nouveaux locaux du centre social Centre-Ville (rue des Vétérans).

L'association tient à remercier le Forum des sciences François-Mitterrand, qui a accueilli les collectes durant les différents confinements dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville, avec un excellent bilan malgré le contexte difficile.

La dernière collecte, en novembre, y a rassemblé plus de 140 donneurs, le record pour le quartier.



La ville pour tous

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Contrairement aux apparences, au moins 40 % de denrées locales sont servis au restaurant du collège du Triolo (lors d'une animation sur le thème de la Chine, en 2018).

«Ici, je mange local»

Le label «Ici je mange local», créé en 2018, récompense les restaurations collectives dont les menus intègrent au moins 20 % de produits locaux et de saison. Il est décerné par la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, la Métropole européenne de Lille et l'association des Maires du Nord, en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture. Objectif : récompenser et encourager l'engagement dans l'approvisionnement local.

Depuis la création du label, les restaurants scolaires de la Ville bénéficient du label, et c'est encore le cas pour 2020. Le collège Arthur-Rimbaud fait son entrée parmi ces labellisés. Le lycée Raymond-Queneau, qui bénéficiait d'une étoile, gagne un échelon.

Dans ce «club» des deux étoiles, les collèges Molière et Triolo gardent leur place, rejoints par la résidence la Source, dépendant des Papillons Blancs.

Au total, 45 nouveaux collèges et établissements sociaux et médico-sociaux du Nord ont été récompensés en 2020 et ce sont 42 lycées des Hauts-de-France et 103 collèges et établissements médico-sociaux qui affichent le label en 2020.

Trois niveaux de distinction

Le label est remis en fonction de la part de produits locaux dans l'approvisionnement global.

- Distinction bio : dès 20 % de denrées issues de l'agriculture biologique régionale ;
- 1 étoile : atteinte de 20 % de denrées locales sur l'ensemble de l'approvisionnement et profitant à au moins 2 filières agricoles ;
- 2 étoiles : atteinte de 40 % de denrées locales et profitant à au moins 3 filières agricoles. Ou 35 % de denrées locales dont 5 % issues de l'agriculture bio régionale ;
- 3 étoiles : atteinte de 60 % de denrées locales et profitant à au moins 4 filières agricoles dont 10 % issues de l'agriculture bio régionale.

Les bons gestes de février

Avec le service du Développement durable, des ateliers, des infos et des formations pour préserver les ressources naturelles... en ligne ou en présentiel.



Balade thermique vendredi 12 février à 18h30

Equipé d'une caméra thermique, traquez les fuites de chaleur d'habitations villeneuvoises et obtenez des conseils pour réduire vos consommations d'énergie et améliorer le confort de votre logement.

Atelier écogestes et économie d'énergie jeudi 18 février 18h

Découvrez toutes les astuces et actions faciles à mettre en place dans votre logement pour réaliser des économies d'énergie. Locataires comme propriétaires, cet atelier propose des informations utiles pour tous. Pour cet atelier, inscription préalable auprès de la Maison de l'habitat durable au 03 59 00 03 59.

Atelier apéritif déjeunatoire zéro déchet vendredi 19 février à 18h

Venez apprendre à réaliser un apéritif déjeunatoire végétal, sain, frais et gourmand en utilisant des produits locaux et de saison en variant les

textures, le sucré/salé, un vrai régal ! Le tout en limitant les déchets.

Atelier de fabrication de produits ménagers naturels samedi 20 février à 10h

Vous découvrirez les avantages du faire soi-même, les ustensiles nécessaires, les ingrédients... et apprendrez à réaliser une lessive et un nettoyant multi-usages.

Les ateliers se déroulent en ligne ou en présentiel selon l'actualité sanitaire. Inscription sur le site de la Ville, villeneuve-dascq.fr, menu / mes loisirs / agenda / développement durable.

Infos : 03 20 43 19 50.

1 - Du 7 au 18 décembre

Des colis à domicile pour les aînés

Les goûters de Noël organisés par la Ville pour les aînés de plus de 63 ans ont dû être annulés, en raison de la crise sanitaire et des directives de l'État. Des agents municipaux, coiffés d'un bonnet de père Noël, ont livré à quelque 4 000 aînés un colis gourmand à domicile. Les résidents des Ehpad du Moulin-d'Ascq, de la Ritoumelle et des Orchidées, ainsi que les personnes accueillies en journée à La Ménie ont elles aussi reçu ce présent.

Coût de l'opération pour la Ville : 60 000, plus le cœur des services et des agents municipaux.



2 - Mercredi 17 décembre

Une belle initiative destinée aux étudiants

Grégory Desbois, gérant de la superette de la place de Verdun, organise une deuxième (la première avait eu lieu le 8 mai) distribution alimentaire à destination des étudiants des résidences universitaires de la ville.

L'opération a été menée avec les associations Voisins solidaires et l'AVECs, le soutien du Crous de Lille et d'un producteur maraîcher de Willem et l'aide logistique de la Ville. Près de 200 étudiants ont ainsi reçu des produits d'épicerie, mais aussi pour 800 kg au total de bons «fruits et légumes».



3 - Juste avant Noël

Un truc bon, un mot doux

«Un truc bon, un truc chaud, un loisir, un produit d'hygiène, un mot doux». Voilà le contenu de 80 «boîtes de Noël» confectionnées par des familles de gendarmes de la caserne Senepart et les écoliers de Saint-Honoré - Notre-Dame de la Treille de Mons-en-Barœul. Déposées au CCAS, ces boîtes ont ensuite été distribuées aux personnes hébergées via le dispositif logement d'urgence et d'insertion (DLUI) du CCAS, dans les logements d'urgence hivernale (HU) ainsi qu'à des usagers de la Maison des Genêts. Joli geste...



4 - Janvier 2021

Des vœux citoyens

Pas de cérémonie des vœux traditionnelle, en cette période de pandémie et de restrictions sanitaires...

Mais Gérard Caudron, Maire, a souhaité à la fois innover et préserver ce temps de citoyenneté, en donnant la parole aux Villeneuvois.e.s.

Depuis le début janvier, les habitants sont invités à envoyer leurs vœux pour notre ville, pour la Me, la France, l'Europe ou la planète en un court message écrit, vidéo, ou en image. Toutes les contributions sont visibles sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville (villeneuedascq.fr)

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

2021

Faites un **VŒU** pour Villeneuve d'Ascq

Envoyez-nous vos vœux en 10 mots
via le formulaire :
en ligne ou disponible dans nos points d'accueil municipaux ou tout simplement par mail : voeu@villeneuedascq.fr

villeneuedascq.fr/faites-un-voeu

Les Villeneuvois

L'Académie des sciences a décerné deux prix à des membres de laboratoires de l'Université de Lille. **Christian Duriez**, directeur de recherches à l'Inria et membre du centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (Cristal) dirige l'équipe Defrost. Il travaille sur la modélisation des robots souples et a reçu le prix Ernest Déchelle. En matériaux déformables, ils sont inspirés par l'anatomie d'êtres vivants capables de se faufiler dans de très petites anfractuosités. Une nouvelle robotique aux multiples applications...

Sami Souissi, professeur à l'Université de Lille et membre du laboratoire d'océanologie et de géosciences a lui reçu le grand prix scientifique franco-taiwanais, avec Jiang-Shiou Hwang de la National Taiwan Ocean University. Leurs recherches : la biologie du zooplancton et les copépopes, petits crustacés qui en composent la majeure partie, pour comprendre comment ils s'adaptent au changement climatique, sont affectés par la pollution, comment il serait possible d'en produire pour nourrir des poissons d'élevage.

L'athlète villeneuvois **Gaël Querin**, 33 ans, spécialisé dans le décathlon, a mis fin à sa carrière au plus haut niveau. Sa dernière participation, «pour le plaisir» : une compétition à La Réunion, mi-décembre. Champion de France Élite en plein air en 2013 et 2015 et en salle en 2011 et 2015, le sportif se consacre à son métier de préparateur sportif au Creps de Wattignies. On devrait quand même le voir lors de rencontres interclubs avec son club, le Vafa, qu'il a rejoint en 2017.

Les «Guerrières» visent le haut du panier

Après deux saisons en deçà de leurs espérances, les Guerrières de l'ESBVA-LM ont l'ambition de retrouver le haut du panier de la Ligue française de basket. L'équipe entraînée par Rachid Meziane a été renouvelée cette saison en grande partie : chaque poste a été doublé, avec un équilibre entre jeunesse à potentiel et expérience, afin d'être performant sur la scène nationale et européenne. Premier grand rendez-vous de 2021, après un match de Ligue contre Montpellier le 30 janvier dans un Palacium tout juste rénové : le quart de finale de la coupe de France, **le 13 février** à Charleville-Mézière (selon le tirage au sort). Les clubs évoluant en Eurocoupe (Charleville-Mézières, Landerneau, Roche-Vendée, Saint-Amand et Villeneuve d'Ascq) sont entrés en 1/8^e de finale, ceux évoluant en Euroleague (Bourges, Basket Landes et Lyon) intégrant directement les quarts. Le 10 décembre, dans la foulée de cinq

L'équipe 2020-2021 pro de l'ESBVA-LM (Ph. Laurent Ghesquière).

victoires consécutives, les Guerrières se sont imposées devant Roche-Vendée, se qualifiant donc pour les quarts, plus motivées que jamais. Les demi-finales sont programmées le 6 mars, la finale le 24 avril.

Et en coupe d'Europe ?

En avril dernier, quand le championnat de LFB s'est arrêté, l'ESBVA s'était qualifiée en coupe d'Europe. Comme pour l'Euroleague, c'est sous forme de hubs (par «bulles») que se disputent les rencontres, les équipes de chaque hub ne s'affrontent qu'une seule fois, en un seul lieu. Les Villeneuvoises se sont rendues du 19 au 22 janvier en Roumanie, dans la ville de Sfântu Gheorghe, pour rencontrer Cadi La Seu (Espagne), Sepsis Sfântu Gheorghe (Roumanie) et Namur (Belgique). Au terme de cette phase, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les 8^e de finales le 16 mars, puis les demi-finales le 9 avril et les finales autour du 11 avril.

DIDIER PARIS

Un polar citoyen, de Lille à Istanbul



Un homme est retrouvé noyé dans la Deûle. Convaincus qu'il s'agit d'un meurtre, les policiers sont amenés à enquêter sur Alban Dutilleux, un expert en œuvres d'art. Mais qui est donc cet homme bien sous tous rapports, en apparence ? Un trafiquant ? Un séducteur ? Tel est le point de départ de **Cristal**, le premier roman de Didier Paris, géographe de formation et professeur d'urbanisme à l'Université de Lille. Un premier roman écrit à 65 ans... mais pas un premier livre, puisque l'universitaire est l'auteur d'articles et d'ouvrages scientifiques. «*J'aime l'écriture, j'ai eu envie de relever le défi d'un polar, un genre intéressant : il faut monter une intrigue, parvenir à emmener le lecteur jusqu'au dénouement, de rebondissement en rebondissement*». Et aussi de ville en ville, la passion première de l'auteur : de Lille à Istanbul en passant par Bruxelles et Samarcande (Ouzbékistan !), «*je me suis attaché à rendre l'ambiance de ces lieux*». Vous avez aimé ? L'auteur songe déjà à une deuxième enquête pour le commandant Verstate et la capitaine Weber.

Un nouveau défenseur des droits

Vincent Verbeeck est, depuis le début de cette année, le nouveau délégué du Défenseur des droits à Villeneuve d'Ascq. Il tient des permanences, un vendredi par semaine, au Pont d'accès au droit, chaussée de l'Hôtel-de-Ville (sur rendez-vous au 03 28 80 02 80).

Ses missions : la défense des droits et libertés des citoyens dans le cadre de leurs relations avec les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics et tous les organismes investis d'une mission de service public.

Il intervient aussi en matière de lutte contre les discriminations, de droits des enfants et de déontologie de la sécurité et en matière de protection des lanceurs d'alerte.

Vincent Verbeeck dispose d'une longue expérience dans les domaines associatif, du handicap et des services aux aînés. Il a souhaité mettre ces acquis au service de personnes qui, trop souvent, ignorent leurs droits et ne savent à qui s'adresser : «*Nous intervenons lorsque tous les recours ont été effectués, avant le passage devant une juridiction*». Il a suivi et suivra, pour cette nouvelle fonction, plusieurs formations et sera épaulé par une cheffe de pôle régional et les 250 juristes employés par l'institution nationale du défenseur des droits.

Infos : 03 28 80 02 80, 03 20 49 50 77 et vincent.verbeeck@defenseurdesdroits.fr



Un traumatisme de l'Histoire...



À l'occasion du 76^e anniversaire de la tragédie, Corinne Vézirian et Jérôme Krop, respectivement enseignante et maître de conférence en Histoire contemporaine à l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de Flers-Bourg, ont édité un ouvrage collectif, à paraître le 25 mars et intitulé «*Le Massacre d'Ascq, 1^{er} avril 1944 : enseigner un traumatisme de l'Histoire*».

L'ouvrage articule mémoire, histoire et enseignement, met en perspective les approches des historiens et des acteurs de la transmission mémorielle et détaille les pratiques pédagogiques d'enseignants d'écoles et de collèges de Villeneuve d'Ascq lors des commémorations du 75^e anniversaire du drame.

L'ouvrage, que les auteurs ont voulu accessible à tous les publics, est composé des contributions des participants à la journée d'étude organisée en mars 2019 à l'Inspé, en préliminaire des cérémonies du 75^e

anniversaire du Massacre d'Ascq.

Enseignants, historiens, responsables de l'Éducation nationale, descendants des victimes ou encore membres de la Société historique de Villeneuve d'Ascq y avaient livré de nombreux éclairages et témoignages, autour de l'étude des mécanismes de violence, de la structuration progressive de la mémoire du massacre et des poursuites engagées contre les responsables de ces crimes de guerre.

«*Le Massacre d'Ascq, 1^{er} avril 1944 : enseigner un traumatisme de l'Histoire*», 120 pages, à paraître aux Presses universitaires du Septentrion.

Vendu 15 € en librairies, maisons de la presse et au Mémorial Ascq 44.

Bertrand Barré, figure emblématique des Z'Hurlants (président et fameux trompettiste), le groupe de supporters fidèle aux «Guerrières» de l'ESBVA-LM, a décidé de prendre du recul. À la retraite, il a quitté la région et tourne donc cette page importante de sa vie, sans tambours ni trompettes...

Très fier de voir que le grand hall du Palacium rénové sera baptisé «Allée (ou Allez) des Z'hurlants» ! Pascal Roger a pris le relais de la présidence du groupe.

Robert Taymans est décédé le 21 novembre à l'âge de 91 ans. Passionné de trains vapeur, il s'occupait, depuis sa création en 2002, de Vapeur45, de la communication de tous les événements et expositions de l'association.

La magie fait recette ! **Charly Potter**, le magicien villeneuvois, avait offert aux amateurs de tours et de trucs en tout genre un spectacle de fin d'année sur sa page Facebook. Un vrai succès, puisque plus de 10 000 personnes l'ont regardé... L'illusionniste veut maintenant aller plus loin, et prépare une version enregistrée qui pourra être diffusée dans les établissements accueillant des personnes âgées. Plus d'infos et spectacle toujours en ligne : facebook.com/Charly-Potter-Officiel-339577566054573/

Léon Legrandois, impliqué au sein du conseil de quartier du Breucq, est décédé le 4 janvier. Âgé de 89 ans, il a fait un malaise cardiaque devant l'hôtel de ville. En dépit des premiers gestes de secours effectués par les agents de liaison et de l'intervention des pompiers et du Samu, il n'a hélas pas pu être réanimé. La Ville présente à sa famille et à ses proches ses condoléances attristées.

Le Fonds de rebond aux entreprises, artisans et commerçants



Depuis le début de la crise, la Mel a mis en place un fonds de rebond de 20 millions d'euros pour aider les entreprises, artisans et commerçants dans leur reprise d'activités. Ce sont près de 4 000 entreprises qui ont été soutenues. Élargie en octobre dernier, cette aide se prolonge en 2021.

Ce qui change ? L'aide couvre les mois du second confinement : de septembre à décembre 2020 pour les filières du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport ; de novembre et décembre 2020 pour les aides aux loyers, les secteurs de l'agriculture / horticulture et de l'industrie / petite production.

L'aide aux loyers pour les artisans et commerçants de moins de 20 salariés passe de 500 à 1 000 €. Le plafond est réévalué à 1 500 euros pour les structures portant au moins un équivalent temps plein.

Les commerçants et artisans propriétaires de leur local d'exploitation en nom propre, via une SCI ou une société tiers et versant un loyer au titre de la dite location, pourront être éligibles. Le seuil du chiffre d'affaires des bénéficiaires est relevé à 8 millions d'euros.

Les entreprises nouvellement créées, dont la date de création est antérieure au 1^{er} novembre 2020, sont éligibles. Ce deuxième fonds de rebond est cumulable avec le premier.

Qui peut en bénéficier ?

- Artisans et commerçants de moins de 20 salariés, propriétaires ou non : aide aux loyers jusqu'à 1 000 € par mois sur 3 mois.
- TPE de moins de 20 salariés des secteurs du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport : aide forfaitaire jusqu'à 4 500 € par mois sur 6 mois.
- TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'agriculture, de l'horticulture, de la nature et des animaux : aide forfaitaire jusqu'à 4 500 € par mois sur 3 mois.
- TPE et PME (moins de 50 salariés) des secteurs de l'industrie : aide forfaitaire jusqu'à 6 000 € par mois sur 3 mois.

Infos : serveco@lillemetropole.fr

Numéro vert : 0 800 711 721. Pour

déposer une demande : lillemetropole.fr

Une 88^e enseigne Giant



Le vélo a le vent en poupe... L'enseigne Giant a ouvert un 88^e site de vente au centre-ville de Villeneuve d'Ascq, une franchise commune aux boutiques de Lille et de Marquette.

Sur près de 400 m², on trouve toute la gamme de la marque, des produits fabriqués aux Pays Bas, à Taïwan et en Chine : route, VTT, trekking, urbain, et une bonne partie d'hybrides (électriques)... Le tout pour les hommes, les enfants et les femmes, avec les vélos de la marque dédiée Liv.

Bon à savoir : l'atelier est ouvert aux vélos de toutes les marques.

11 rue de Versailles (face au stade Pierre-Mauroy), tél. 03 20 41 57 16 ; my-bike.ke

L'entreprise **ATE**, installée à la Cousinerie, a été choisie par l'Éducation nationale pour héberger et gérer plusieurs de ses sites. ATE (Avenir Télématique), née en 1987, compte 25 salariés et propose à ses clients des solutions de serveurs, de gestion de site Internet, d'infrastructures informatiques...

Infos : ate.info

La Chambre de commerce et d'industrie Grand Lille maintient ses séances d'information et de formation à destination des **créateurs** ou des **repreneurs d'entreprises**. En 2021, les ateliers se dérouleront en grande partie sous forme de visio-conférence. Les porteurs de projet intéressés trouveront toutes les informations utiles en suivant ce lien Internet : **hautsdefrance.cci.fr/**

La Bouquinerie du Sart a lancé au printemps dernier un coin friperie. Mi-janvier a ouvert **La Friperie du Sart** version XXL, 170 m² à l'étage de la bouquinerie, dédiés aux vêtements femme et homme en circuit court : 100 % des vêtements sont collectés dans les environs et triés sur place. Des vêtements à donner ? Venez en boutique, ils seront triés. Ouverture le mercredi et vendredi 10h-13h et 14h-18h et le samedi de 10h à 19h. Paiement en CB uniquement.

7 bd Albert-1^{er}, tél. 03 20 83 10 39 ; BouquinerieduSart.com

Embelline, praticienne en **réflexologie faciale** Dien Chan, a ouvert son cabinet à la Cousinerie. Elle reçoit sur rendez-vous.

Infos : 63 avenue de Canteleu, tél. 07 67 86 17 92, [Facebook soins embelline](https://www.facebook.com/soins.embelline) et embelline@yahoo.com

CENTRE SOCIAL CENTRE-VILLE

Nouveaux locaux, nouveau mobilier !

À LA RÉGION

Les coups de pouce renouvelés

La Région a voté son budget 2021 et renouvelle et augmente certaines aides, comme...

-L'aide à la garde des enfants de moins de 3 ans, de 20 € par enfant et par mois pour une famille composée de deux actifs, de 30 € pour une famille monoparentale.

-L'aide aux déplacements, de 20 € par mois. Elle est attribuée à chaque salarié utilisant un véhicule ou un deux-roues motorisé pour la majorité de ses déplacements domicile-travail. Pour en bénéficier, la distance routière doit être supérieure ou égale à 20 km (110 km si le salarié peut faire la preuve d'une inscription sur une plateforme de co-voiturage). -En route pour l'emploi : mis en place en janvier 2017, le dispositif consiste en un prêt de voiture dans des circonstances particulières liées à l'emploi. Le coût passe de 2 à 1 € par jour.

Infos et demandes : <http://aideindividuelle.hautsdefrance.fr/>

À LA MEL

Déchets : un numéro vert unique

Vous avez une question sur les déchets ? La Mel met en place un numéro vert unique. Le 0800 711 771 est disponible du lundi au vendredi de 8h à 17h30 en continu (service et appel gratuits).

Pour faciliter toutes vos démarches et vous apporter des réponses rapides...

Vous pouvez aussi contacter le service par mail : contact-dechets@lillemetropole.fr

Dans le cadre du projet Grand Angle du Centre-Ville, la municipalité a choisi de prioriser la construction d'un nouveau centre social à destination des habitants du quartier. Les travaux, démarrés en novembre 2019, auront duré un an. Le projet, localisé entre les quartiers Centre-Ville et Pont-de-Bois, inclut également des logements étudiants et des bureaux pour les entreprises. Le bâtiment du centre social dispose cette fois de davantage d'espace avec 960 m² sur trois niveaux et un «look» tout à fait remarquable.

La gestion de l'équipement sera confiée, comme pour l'ancien centre, à l'association des usagers du centre social Centre-Ville qui a sollicité la Ville afin de pouvoir acquérir du mobilier et du matériel neufs plus en adéquation avec les nouveaux locaux, l'ancien étant relativement ancien et vétuste, voire hors d'usage. Par ailleurs, des travaux doivent aussi être menés au LCR de la Basoche qui accueille une partie des activités du centre social.

Une demande d'investissement a été déposée auprès de la Ville d'un montant de 87 933 €, soit 50 % du coût total de l'opération, qui s'élève à 175 867 €. La Caf du Nord, autre financeur, a aussi été sollicitée pour un montant de 70 347 €.

L'opération est scindée en deux temps, l'achat de mobilier pour un aménagement dans les nouveaux locaux en janvier de cette année et l'aménagement du LCR Basoche en mars 2021.

Le conseil municipal a voté cette subvention.

Plus d'infos sur les délibérations municipales : villeneuveascq.fr/ordres-du-jour-comptes-rendus-et-proces-verbaux-du-conseil-municipal



Nos conseillers départementaux sur le terrain

Didier Manier et Françoise Martin, conseillers départementaux de Villeneuve d'Ascq, bénéficient, comme tous les élu.e.s du Département, d'un fonds qui leur permet de financer des «AIL», c'est-à-dire des actions d'intérêt local.

En décembre dernier, ils ont consacré cette enveloppe, d'un montant de 10 000 €, à l'aide alimentaire en direction des publics précaires touchés -encore davantage- par la crise sanitaire.

La somme a ainsi permis d'ajouter aux colis alimentaires distribués par les associations caritatives de la viande, du poisson, des

produits frais en provenance d'exploitations locales.

Un geste qui défend à la fois la solidarité en direction des familles en difficultés et soutient les producteurs locaux, grâce au partenariat noué avec l'association «À la rencontre de nos fermes», qui regroupe différentes actions destinées à mettre en valeur l'agriculture : vacances à la ferme, médiation animale, promotion des agriculteurs et des produits locaux...



L'expression politique

LES PERMANENCES DES ÉLU.E.S

• **Maryvonne Girard**, adjointe déléguée à la vie quotidienne dans la ville et les quartiers, à la propreté des espaces publics, aux élections, aux relations avec les bailleurs sociaux et les représentants des forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires et aux anciens combattants et manifestations patriotiques, tiendra des permanences :

*le **mardi 9 février** à 10h, hôtel de ville, place Allende.

*le **mercredi 10 février** à 10h, mairie du Breucq, 165 rue Jean-Jaurès.

*le **mercredi 10 février** à 15h, mairie du Bourg, rue du Général-Leclerc.

*le **jeudi 11 février** à 10h, mairie d'Ascq, rue Baratte.

*le **vendredi 12 février** à 10h, mairie de Annappes, 2 rue Pasteur.

*le **mardi 16 février** à 10h, mairie de la Cousinerie, place Jean-Moulin.

*le **mercredi 17 février** de 14h30 à 15h30 à la maison de quartier

Jacques-Brel, chemin des Bergères au Pont-de-Bois.

Elle est également joignable par mail : mgirard@villeneuvevilleneuedascq.fr

• **Lahanissah Madi**, adjointe des secteurs Hôtel-de-Ville, Pont-de-Bois, Château, Prés, déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en situation de handicap, recevra sur rendez-vous (appeler le 03 20 43 50 50 ou envoyer un mail à lmadi@villeneuvevilleneuedascq.fr) les **mercredis, 17 février et 17 mars** de 15h à 17h à l'hôtel de ville.

• **Victor Burette**, adjoint du secteur Nord (quartiers Breucq, Sart, Babylone, Recueil et Hempempont) tient des permanences sur rendez-vous à la mairie de quartier de Flers-Breucq, rue Jean-Jaurès. Prise de rendez-vous au 03 28 33 51 00, via vburette@villeneuvevilleneuedascq.fr ou à l'accueil de la mairie de quartier.

La tenue de ces permanences reste liée à l'évolution de la situation sanitaire. Dans tous les cas, il est possible de contacter les élu.e.s par mail.

+ WEB

Qui sont les élus, quelles sont leurs délégations, comment les contacter ?
Plus d'infos sur le site Internet de la Ville :
villeneuvevilleneuedascq.fr/conseilmunicipal

NATURELLEMENT VILLENEUVE D'ASCQ

Protéger, soutenir, entreprendre

Trois piliers aussi essentiels qu'indispensables pour prévenir, guérir, préparer demain dans le contexte que nous vivons.

Trois piliers au service de l'économie, du social, de l'environnement pour :

- préserver les emplois et nos entreprises,
- lutter contre la précarité,
- accélérer la transition écologique.

Protéger, soutenir dans l'urgence les Villeneuvois d'un point de vue sanitaire, nos associations d'un point de vue social, nos entreprises d'un point de vue économique : campagnes de dépistage, de vaccinations massives, garantir la survie financière des associations, accompagner financièrement nos acteurs économiques en complément des autres collectivités. Entreprendre en innovant avec un appel à projets autour de ces trois piliers, avec la création d'une commission extra-municipale pour ensemble répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Ces trois piliers doivent pouvoir servir de socle au budget villeneuvois de 2021, à suivre...

Villeneuve d'Ascq, la ville de l'innovation économique, sociale, environnementale, démocratique : on dit chic ?

*Florence Bariseau, Dominique Guerin,
Violette Salanon, Innocent Zongo*

ACTION COMMUNE CITOYENNE ÉCOLO SOLIDAIRE

Agissons pour ce droit fondamental : l'accès à une alimentation de qualité

Nombre de familles et d'étudiant-e-s villeneuvois-e-s ont recours aux distributions alimentaires associatives. Une démarche de plus en plus nécessaire en raison d'un contexte économique et social qui se dégrade, mais difficile à engager.

Il est urgent de mener une politique bien plus volontariste en la matière, pour permettre l'accès à une alimentation saine et abordable pour toutes et tous, dans le respect de la dignité de chacun.

Transformons des terres publiques agricoles en zones maraîchères bio et privilégions les producteurs locaux et les circuits courts !

Pour alimenter une épicerie solidaire, accessible à des prix variant en fonction de notre porte-monnaie. Une épicerie participative, dont les usagers sont associés au fonctionnement.

Pour approvisionner la restauration collective, à commencer par la scolaire.

Pour créer des emplois non délocalisables.

Nous répondrions ainsi aux enjeux vitaux de l'insécurité alimentaire et de la préservation de la biodiversité. D'autre-ont fait, c'est possible !

elus-acces@protonmail.com

EPVA - ENSEMBLE POUR VILLENEUVE D'ASCQ

Nous donner les moyens de continuer à agir !

Depuis le début de l'épidémie, les dysfonctionnements constatés dans la réponse à la crise soulignent l'incapacité de l'État et du gouvernement à s'appuyer sur les collectivités locales. Volonté délibérée ou amateurisme coupable, il est urgent de changer de méthode, en donnant aux collectivités les moyens de s'engager pleinement dans la gestion de crise et dans le plan de relance annoncé.

Aujourd'hui, le projet de loi de finance ne comprend aucune mesure pour aider des villes comme la nôtre et compenser un engagement à la hauteur des dépenses réalisées.

Le soutien au monde associatif, les réponses à l'urgence écologique, l'investissement des collectivités -qui représente les deux tiers de la commande publique- ou les dispositifs d'assistance à nos concitoyen(ne)s les plus fragiles doivent être des priorités du plan de relance, pour répondre à une situation économique et sociale qui se dégrade chaque jour davantage. Il faut pour cela que l'État garantisse au plus vite les ressources des collectivités et en particulier des communes qui se sont pleinement engagées auprès de leurs habitant(e)s pour faire face à la crise.

Groupe EPVA

MOUVEMENT DES CITOYENS

Le nouveau centre social Centre-Ville (CSCV), priorité du projet «Grand Angle»

Choix politique et priorité de l'équipe municipale, le CSCV a ouvert ses portes fin janvier 2021, à la croisée des quartiers Centre-Ville et Pont-de-Bois.

Il remplace l'ancien centre social vétuste et aux surfaces inadaptées. L'unique accès de ce dernier depuis la chaussée haute générerait de plus des effets d'attente en conflit avec le flux de piétons.

En ces temps où la solidarité est essentielle, le nouveau CSCV offre désormais à la population villeneuvoise un espace superbe, aéré et lumineux de 900 m², près de deux fois plus spacieux que l'ancien.

Tourné à la fois vers le parc des Verts-Tilleuls et vers la chaussée haute, il s'organise sur trois niveaux autour d'un escalier central, véritable colonne vertébrale du projet.

Cette maison citoyenne accueille un millier d'adhérents et propose de multiples activités pour petits et grands et des projets innovants : web TV et territoire zéro chômeurs.

L'AG et l'inauguration du nouveau centre sont prévus le 24 avril. Cet équipement, représentatif de la politique sociale de notre commune, augure bien de la rénovation du Centre-Ville.

Annick Vanneste, Jean Perleïn

GROUPE SOCIALISTE

Les étudiants : les autres oubliés de la crise !

Les étudiants ont été l'objet de stéréotypes et complètement négligés depuis le début de la crise sanitaire. Parfois montrés du doigt ou accusés d'irresponsabilité, leur détresse a été délaissée sur le plan national.

Les étudiants ne peuvent plus demeurer dans l'angle mort des pouvoirs publics. L'actualité a tristement mis en exergue leur détresse et leur précarité.

À Villeneuve d'Ascq, notre sens de la solidarité a fait ses preuves envers tous les Villeneuvois sans aucune distinction. **Les étudiants ont pu bénéficier des services d'aide proposés par nos associations et soutenues par la Ville.**

Depuis le début de la crise sanitaire, des associations de solidarité telles que Ascq in Love, le Secours populaire et les Restos du cœur, ainsi que des entreprises, ont mis en place des distributions d'aide alimentaire gratuites pour tous les étudiants.

Au-delà, et pour que la solidarité ne soit pas un vain mot, le Gouvernement doit prendre des mesures fortes pour sortir les nombreux étudiants en situation de précarité, rompre l'isolement et accompagner ceux en situation de détresse.

Mariam Dedeken, pour le groupe socialiste villeneuedascq-ps.fr

GÉNÉRATION.S

« Un Revenu universel... pour réconcilier utilité sociale et revenu »

La présidentielle de 2017 aura été pour la plupart des gens la première rencontre avec l'idée du Revenu universel d'existence (RUE). Cette idée a pourtant une longue histoire économique et philosophique. Elle a été remise au centre des débats par les transformations rapides qui impactent nos sociétés et notre planète. Ce concept n'est plus uniquement attrayant pour une frange de la société, mais convainc un public grandissant et varié. Ainsi, c'est le Pape qui le 17/04/2020 écrivait : « *Il est peut-être temps de réfléchir à un salaire universel qui reconnaisse et donne de la dignité aux tâches nobles que vous accomplissez* ».

Il s'agit là pour nous d'une des principales raisons de créer un tel dispositif : le RUE ne nie pas la valeur travail, au contraire il reconnaît le travail sous toutes ses formes. Notre système économique ne retient que la contribution d'individus au PIB à l'exclusion de toutes ces autres tâches qui apportent une réelle valeur à nos sociétés par l'engagement citoyen comme nous l'a rappelé la crise sanitaire : auprès de ses proches, dans le monde associatif et au-delà.

Les élu.e.s de Génération.s

L'info quartiers

RÉSIDENCE

RÉHABILITATION DU SECTEUR MUSICIENS

La concertation est lancée !

Dès le début février, les habitants du quartier des Musiciens sont appelés à participer à la concertation lancée à l'occasion de la réhabilitation du secteur.

Des temps de rencontres ludiques

Le mercredi 10 février, une carte participative sera mise en ligne afin de pouvoir s'exprimer de chez soi ou de la Maison des Genêts, grâce aux ordinateurs mis à disposition.

Une carte au format papier sera aussi disposée dans le hall. Deux courses urbaines ou «**escape game**» seront organisées : rendez-vous **le mercredi 24 février** de 9h à 12h30 au parvis de l'école Rameau à 9h - inscription auprès du Cal Dorémi ou **le samedi 6 mars** de 9h à 12h30 (rdv au parvis de l'école Rameau à 9h - inscription auprès de la Maison des Genêts).

Enfin, **une journée portes ouvertes** aura lieu **le samedi 27 mars** de 10h à 16h à la salle des sports Rameau. Elle présentera le travail réalisé par les bureaux d'études, la Ville, la Mel et les habitants, qui seront invités à découvrir les travaux, donner leur avis et enrichir ce travail.

Pourquoi une étude ?

La Mel et la Ville ont décidé de poursuivre la requalification de l'espace public du quartier de la Résidence en intervenant maintenant dans le secteur des Musiciens. La Ville a souhaité définir un programme de travaux avec la participation des habitants et demandé à la Mel de l'accompagner avec une étude de programmation avant maîtrise d'œuvre.

Cette étude devrait mettre à profit les enseignements des deux précédentes phases d'études et de travaux. La Ville et la Mel souhaitent associer fortement les habitants et autres



forces vives du quartier à la définition du projet et à l'écriture du cahier des charges de maîtrise d'œuvre. Ces derniers seront accompagnés dans une meilleure connaissance des enjeux actuels face au réchauffement climatique et à la préservation de biodiversité.

Le projet répondra à une volonté politique de développer la ville nourricière, inscrite dans le cadre de la ville durable et respectueuse de la vie.

De quoi s'agit-il ?

Le secteur des Musiciens, composé de différents type d'habitations, se développe autour de rues et de généreux espaces verts, enclavés et peu mis en valeur.

L'ensemble fonctionne en vase clos : une seule entrée/sortie dessert le quartier. Les rues, souvent en impasse, participent de l'isolement de nombreux espaces verts. Le secteur est adossé à la voie ferrée, le coupant avec le quartier mitoyen ; cette barrière ferroviaire crée une sensation d'enfermement et un sentiment d'insécurité.

Le secteur est peu visible de l'extérieur, en raison d'une épaisse végétation masquant la vue dans ses pourtours, mais c'est un atout indiscutable pour la qualité de la vie de ses habitants.

La place du piéton pose question, avec de nombreux cheminements « sauvages » disséminés à travers les espaces publics. Un stationnement désordonné s'oppose à une bonne circulation interne.

Les équipements sont condensés entre la voie ferrée et la tour d'habitation Lecocq. Centres de vie du quartier et forces d'attraction importantes, ils sont toutefois peu visibles de l'extérieur et restent mal connectés aux rues adjacentes. Cette étude doit être l'occasion d'envisager une restructuration.

Afin de répondre à ces problématiques, l'étude comportera donc deux volets. Le premier consistera à améliorer



l'organisation des rues, notamment en créant de nouvelles connexions, en proposant des espaces piétons plus agréables, en réorganisant le stationnement et en atténuant la présence de la voiture par un accompagnement végétal. Le deuxième s'attachera à restructurer les espaces publics et les espaces verts très présents et pourtant peu fréquentés. Les habitants seront fortement associés afin d'envisager de nouveaux usages, de nouveaux accès, de nouvelles limites visuelles et physiques pour le quartier.

L'histoire du quartier

Construit entre 1958 et 1970, l'ensemble du quartier de la Résidence sort de terre avant la création de la ville nouvelle. Dessiné comme un îlot autonome, il manque d'accroches aux quartiers construits par la suite.

Les habitations et autres bâtiments marquent les différentes époques : maisons de rangées et jardins en fond de parcelle le long des axes historiques, jardins familiaux d'après-guerre et immeubles cernés d'espaces verts. Les axes structurants, le bd George-Bizet et la rue Claude-Debussy, rythmés par des alignements d'arbres, appartiennent à un



modèle urbain bien ordonné. Ces espaces ont déjà fait l'objet d'une réhabilitation.

Le secteur des Musiciens est emblématique de l'urbanisme de la reconstruction et des grands ensembles bâtis le long des chemins de grues.

Au titre de la politique Ville nouvelle renouvelée, la Ville et la Mel se sont engagées à rénover l'espace public, en accompagnement de la réhabilitation engagée par l'unique bailleur du quartier à cette époque, Vilogia. La première vague de réhabilitation démarre en 2006.

En parallèle, Ville et Mel requalifient le bd Bizet entre les rues Bouderiez et Decugis, la place de Verdun et celle de la Navité. L'église Notre-dame de la Nativité a bénéficié de la



part du diocèse d'une rénovation également.

L'enjeu principal était de développer un cadre apaisé par un nouveau partage de la rue donnant la préférence aux piétons, aux cyclistes et diminuant la perception/présence de la voiture.

Une deuxième phase autour des espaces publics a été lancée en 2012 et s'est terminée en 2020 avec les dernières plantations de la rue Bouderiez. Elle a concerné l'arrière de la place de Verdun et la partie nord-est du quartier (rues des Tilleuls, du Romarin, des Platanes, des Saules, trottoirs rues Decugis et Bouderiez et square des Platanes).

Poursuivant son programme de réhabilitation, Vilogia a enclenché en 2019 la troisième et dernière opération de rénovation de ses logements, dans le secteur des Musiciens, situé de l'autre côté de la rue Decugis.

Infos : Maison des Genêts, 2 rue des Genêts, tél. 03 20 91 81 74 et villeneuvedascq.fr

L'info quartiers

CENTRE VILLE

CENTRE SOCIAL CENTRE-VILLE

« Impatients de faire vivre nos nouveaux locaux ! »

«L'équipe est très heureuse d'avoir intégré ses nouveaux locaux, construits par la Ville de Villeneuve d'Ascq. Maintenant, nous sommes impatients de le faire vivre pleinement, avec les habitants», se réjouit Delphine Fraszczak, directrice du centre social Centre-Ville. C'est un projet au long terme qui vient d'aboutir, puisque dès 2013, l'équipe et les habitants y réfléchissaient ensemble, avec la Ville... Puis tout s'est accéléré. Malgré un peu de retard dû au premier confinement, il s'est écoulé à peine treize mois entre la pose de la première pierre, en novembre, et l'emménagement. Pendant le deuxième confinement, les activités qui pouvaient être maintenues l'ont été hors les murs (notamment à la Médina), laissant le temps pour l'équipe -20 équivalents plein temps- de «faire les cartons»... transférés mi-décembre avec l'aide logistique de la Ville. «Les plus anciens ont eu un pincement

au cœur en quittant les lieux... », rapporte la directrice. Les meubles, renouvelés en grande partie, ont été partagés entre plusieurs associations solidaires.

«Nous passons de 450 m² à 800 m². Les salles d'activités ont sensiblement la même taille, mais nous disposons de plus d'espaces de liaisons, d'un patio central qui apporte de la lumière, d'une salle dédiée à de nouvelles actions autour du numérique et d'une salle vraiment polyvalente, plus grande et équipée d'une cuisine, que les particuliers pourront louer», guide Delphine Fraszczak, qui se réjouit aussi des possibilités de manifestations conviviales -quand elles seront permises- sur la place qui entoure désormais le niveau supérieur du bâtiment.

Fin janvier, le centre accueillait à nouveau ses adhérents. L'inauguration devrait avoir lieu en avril, à l'occasion de l'assemblée générale.



Le nouveau projet du centre, écrit en 2021 pour 2022, tiendra compte de la prochaine proximité d'une résidence pour les aînés, avec davantage d'activités dédiées.

Le Secours catholique en Centre-Ville

Depuis début novembre 2020, le Secours catholique dispose d'un espace en Centre-Ville, 3 place de Venise, dans les locaux de la Maison Saint-Marc (accès par l'allée du Ventoux, non loin de la station de métro et du parking des bus).

Les bénévoles y reçoivent sur rendez-vous les personnes en difficultés, le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 15h à 17h, ainsi que le jeudi soir et le samedi matin.

L'accueil se traduit par une écoute des besoins, une orientation parfois, ou encore des dons de vêtements, de denrées, de matériel informatique... et même des aides matérielles, pour régler le loyer.

L'association travaille en partenariat avec le CCAS et devrait prochainement proposer des ateliers à destination des personnes éloignées de l'informatique. Elle est aussi associée au Crous, aux Restos du cœur du campus et aux épiceries solidaires pour apporter des réponses complémentaires aux détresses rencontrées par les étudiants et les Villeneuvois.

Infos et prise de rendez-vous : 03 20 09 71 02 de 9h à 11h et secours.catholique.vda@gmail.com

PRÈS

Partager un potager, mais

Cultiver, entre voisins, des bouts d'espace public, pour des récoltes ouvertes à tous... L'idée fait son chemin, encouragée par une Ville «nourricière». Les potagers partagés se multiplient.

Après les particuliers, le secteur privé s'y met... comme la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France, la Maif.

«Un de nos salariés est membre des Incroyables comestibles, à l'origine d'un potager à quelques rues d'ici...», explique Laurent Vreulx, responsable de la délégation villeneuvoise. La suggestion de tirer parti d'une partie de l'espace de verdure autour des bureaux du boulevard de Mons a coïncidé, l'an dernier, avec la volonté de l'assureur de «contribuer au bien commun par une action environnementale qui encourage aussi les liens de proximité».

Au printemps, deux premiers potagers ont été aménagés, dont l'un en «lasagne en trou de serrure», avec l'aide des Jardins partagés du Grand Cerf de Ronchin. En juin dernier, une matinée de présentation a été l'occasion d'inviter les «voisins» à se lancer...

Autour de ce projet, l'assureur construit une série d'ac-

Les activités de Cocteau

Pour les parents et les enfants, un atelier psychomotricité aura lieu **mercredi 10 février** de 9h30 à 10h15 pour les 9/18 mois, de 10h30 à 11h15 pour les 18 mois/3 ans. Participation : 2 € la séance.

Un atelier artistique, en partenariat avec le LaM, est programmé **mercredi 17 et samedi 27 février** de 9h30 à 11h30, pour les enfants de 8 à 12 ans. 3 € la séance.

Et un atelier culinaire «Goûtez bien, goûtez malin» proposera de préparer un goûter «diététique» avec un professionnel, le **17 février** de 14h à 16h, 3 € par famille.

Les inscriptions pour les centres de loisirs d'hiver seront prises jusqu'au 12 février. Pensez à apporter vos nouveaux tarifs pouce et puce 2021 et une attestation Caf récente.

L'heure du conte des tout-petits se déroulera **mercredi 17 février** de 10h à 11h à la bibliothèque du centre social.

Elle est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte. Plus de renseignements auprès de la halte garderie des Coccinelles au 03 20 05 39 81.

Infos : centre social Cocteau, rue de la Contrescarpe, tél. 03 20 05 17 59.

pas seulement...



tions : des interventions à l'école voisine Jacques-Prévert, des animations régulières (ateliers, table ronde, repair café...) pour les habitants et une journée d'animations au printemps. Pour suivre ces rendez-vous : facebook.com/Le-bonheur-est-dans-les-Prés-105915707966769

Motivés pour voyager

La junior association Liberty project a vu le jour voilà 3 ans. Une dizaine de jeunes mineurs (entre 12 et 17 ans), avec pour référent Ichem Okachi, animateur jeunesse au centre social Cocteau et co-accompagnée par l'OMJC, mène des actions (lavage de voitures, tombola...) pour financer des séjours. Depuis sa création, les jeunes ont passé quelques jours dans un Sun park à la frontière hollandaise, ont skié en février 2019... et devait découvrir l'Europa-park, en Allemagne... Projet remis pour cause de crise sanitaire. Début février, les jeunes proposaient la vente de lasagnes à emporter. Leurs actions vont se poursuivre, faites-leur le meilleur accueil !

Infos sur centresocialcocteau.fr

Breucq

Travaux

La Métropole européenne de Lille renouvelle le réseau d'eau rue du 11-Novembre-1918 afin d'améliorer le fonctionnement du réseau d'eau potable. Des interventions sur les installations privées devront peut-être être effectuées, les riverains seront alors prévenus. Les travaux, qui ont débuté le 18 janvier, dureront neuf semaines.

Téléphonie mobile

Cité-Scientifique

L'opérateur de téléphonie mobile Orange a déposé de nouvelles demandes de modification d'antennes situées à l'école Centrale, bâtiment E, rue Paul-Langevin et à l'Enic, rue Marconi. Les dossiers d'information sont disponibles en mairie de quartier d'Ascq.

Hôtel-de-Ville/Pont-de-Bois

L'opérateur Orange a déposé un dossier de modification d'antennes de téléphonie mobile situées rue de la Vague et 2 rue Brève, résidence La Musique, bâtiment 11, clos Ste Cécile. Les dossiers d'information sont disponibles à la Maison des Droits de l'Homme.

Flers-Bourg

L'opérateur Orange a déposé un dossier de modification d'antenne de téléphonie mobile située rue Faidherbe Tour TDF. Le dossier d'information est disponible en mairie de quartier de Flers-Bourg.

Cousinerie

L'opérateur Orange a déposé un dossier de modification d'antenne de téléphonie mobile située rue de la Cimaise. Le dossier d'information est disponible en mairie de quartier de la Cousinerie.

Le Maire rappelle que si l'avis de la mairie est sollicité, il n'a pas le pouvoir de décision en la matière et n'a donc pas légalement le droit de s'y opposer, sachant que ces relais sont nécessaires pour tous les utilisateurs de mobiles, de téléphones ou d'ordinateurs.

JO de Paris 2024.

C'est confirmé officiellement, comme un rayon de soleil... C'est à Villeneuve d'Ascq, au stade Pierre-Mauroy, que se dérouleront toutes les épreuves féminines et masculines de handball, finales comprises, avec attribution des médailles d'or, d'argent et de bronze.

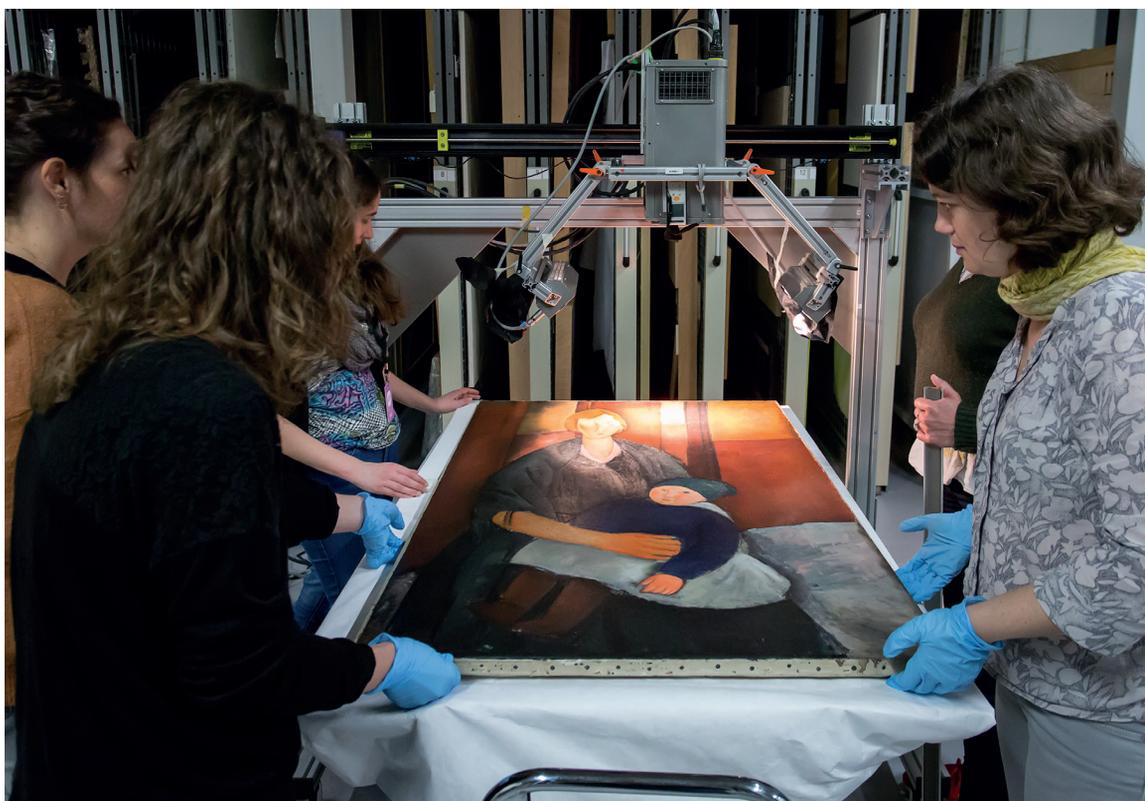
Le saviez-vous ? L'Onu a décrété 2021 **Année internationale des fruits et légumes**

pour réduire la faim dans le monde et améliorer la production. Car les fruits et légumes sont bons pour la santé et après une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19, qui va se poursuivre en 2021 durant au moins une partie de l'année, la santé est redevenue une priorité mondiale. Et à Villeneuve d'Ascq ? La Ville a planté 2 000 petits fruitiers à l'hiver 2019/2020, en cueillette libre et de nouveaux potagers partagés sont aménagés chaque mois...

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) a récompensé le projet «**L'Étoffe**», au sein du futur quartier de la Maillerie, par une Pyramide d'or dans la catégorie Mixité urbaine. Développé par Nacarat en co-promotion avec Nodi et conçu avec le cabinet d'architecture De Alzua+, le bâtiment se compose de 58 logements, du studio au 5 pièces, avec 20 logements en accession libre à la propriété, 20 logements locatifs sociaux et 18 logements à volumes capables. Ces derniers permettent à ceux qui le souhaitent, de réaliser eux-mêmes leurs travaux d'aménagement intérieur.

Le chiffre du mois : 284 700 €

La subvention annuelle de fonctionnement allouée par la Ville aux crèches parentales et associatives, soit 3 900 € pour chacune des 73 places existant à ce jour.



Nu assis à la chemise d'Amédeo Modigliani (1917) en cours d'analyse par imagerie hyperspectrale dans l'infrarouge court (1000-2500). Ph. N.Dewitte/LaM

Modigliani : les secrets dévoilés

«*On sent quelque chose derrière les choses, caché derrière, caché derrière*», chante Laurent Voulzy. Depuis 2018, une équipe co-pilotée par le LaM a exploré de manière scientifique 25 toiles du grand peintre italien Amedeo Modigliani, pour mettre à jour des éléments surprenants, invisibles à l'œil nu, inscrits parfois en filigrane derrière le motif apparent. Autant d'indices qui éclairent d'une manière inédite l'histoire des œuvres, mais aussi le geste de l'artiste.

À travers six toiles conservées ici, l'exposition «*Les secrets de Modigliani*», présentée au LaM du 19 février au 19 septembre (sous réserve), nous en dévoile les résultats...

Des exemples ? La toile *Buste de femme* (1908) laisse voir à son verso le nom de Maud Abrantés, peintre elle-même, maîtresse et modèle de l'artiste.

Comme penchés au-dessus de l'épaule du peintre dans son atelier, nous découvrirons comment une préparation bleu-gris permet de faire ressortir, par contraste, la carnation du modèle du «*Nu assis à la chemise*» (1917). Plus surprenant : le paysage, genre auquel s'est peu adonné l'artiste, révélé derrière «*Viking Eggeling*» (1916), ou le feuilletage de compositions sous-jacentes à *Antonia* (1915) ! La peinture, comme une alchimie.